



Description du profil de métadonnées des ressources du Système d'Information sur la Nature et le Paysage (SINP)

Octobre 2011
Version 1.0



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Suivi des Versions

Version	Auteur	Date
V0 - version initiale	G. Malfait (SOeS) / E. Taffoureau (BRGM)	Juin 2011
V1 - intégration des remarques Cercle 1 et 2	G. Malfait (SOeS) / E. Taffoureau (BRGM)	19 octobre 2011
V2 - Remarques CST		

Résumé :

Dans le cadre du système d'information sur la nature et le paysages (SINP), une action a été mise en place afin de définir un standard commun de description des métadonnées relatives aux jeux de données qui concernent la biodiversité et le paysages.

Au titre de cette action, un groupe de travail a été constitué en octobre 2010 et a travaillé jusqu'en juin 2011, en associant les acteurs suivants du SINP : MEDDE, BRGM, FCREN, MNHN, GBIF, ATEN, IRSTEA, INRA, ONEMA, NatureParif. Par ailleurs, les correspondants SINP en DREAL/DEAL/DRIEE et de nombreux autres partenaires du SINP ont été consultés sur les documents produits par ce groupe de travail.

Le présent document présente les résultats des travaux du groupe.

Après avoir rappelé les concepts du système d'information sur la nature et les paysages et les dispositifs existants, il traite successivement :

- du périmètre d'application des métadonnées
- de la définition du modèle des données UML applicables aux métadonnées du SINP
- des définitions des différents éléments de métadonnées et leur cardinalité
- des référentiels associés à certains éléments et liste des valeurs possible

Le modèle proposé est conforme aux spécifications détaillées INSPIRE relatives aux métadonnées et aux services de découvertes.



SOMMAIRE

1	Préambule	5
2	Rappel de l'existant	6
2.1	L'Inventaire des Dispositifs de Collecte sur la Nature et le Paysage (IDCNP)	6
2.2	NatureSDI+	6
2.3	CASIF	7
2.4	SEXTANT	8
2.5	GBIF	8
3	Les concepts dans le SINP	10
3.1	Schéma général des concepts du SINP	10
3.2	Description des concepts	10
3.2.1	Les dispositifs de collecte	10
3.2.2	Les bases de données	11
3.2.3	Les acteurs	11
3.2.4	Les données	11
3.2.5	Les services	12
3.2.6	Les publications	13
3.2.7	La documentation associée aux dispositifs	13
4	Les profils de métadonnées du SINP	14
4.1	Organisation des profils de métadonnées	14
4.2	Description des éléments de métadonnées du profil « Dispositifs de collecte »	14
4.2.1	Nom complet du dispositif	14
4.2.2	Nom usuel du dispositif	14
4.2.3	Volet SINP	15
4.2.4	Type de dispositif	15
4.2.5	Résumé	15
4.2.6	Date de mise en place	15
4.2.7	Historique	15
4.2.8	Niveau territorial	15
4.2.9	Territoire concerné	16
4.2.10	Précision sur le territoire concerné	16
4.2.11	Type d'espace concerné	16
4.2.12	Mots-clés	16
4.2.13	Contacts sur le dispositif	16
4.2.14	Description des données observées par le dispositif de collecte	17
4.2.15	Plan d'échantillonnage	18
4.2.16	Méthode de recueil des données	18
4.2.17	Méthode de validation	18
4.2.18	Référentiel milieu	18
4.2.19	Référentiel taxonomique	19
4.2.20	Référentiel géographique	19
4.2.21	Publications	19
4.2.22	Éléments de descriptions relatifs aux métadonnées	20
4.3	Description des éléments de métadonnées du profil « Données »	20
4.3.1	Éléments de métadonnées relatifs à la description générale de la donnée	20
4.3.2	Éléments de métadonnées relatifs à la thématique de la donnée	22
4.3.3	Éléments de métadonnées relatifs au format de la donnée	22
4.3.4	Éléments de métadonnées relatifs aux référentiels utilisés pour décrire la donnée	23
4.3.5	Éléments de métadonnées relatifs aux caractéristiques géographiques de la donnée	24
4.3.6	Éléments de métadonnées relatifs aux contraintes d'accès et d'utilisation de la donnée	24
4.3.7	Éléments de métadonnées relatifs à l'accessibilité et la diffusion de la donnée	25
4.3.8	Éléments de métadonnées relatifs à la qualité de la donnée	26
4.3.9	Éléments de descriptions relatifs aux métadonnées	27
4.4	Éléments de métadonnées relatifs aux services	27
4.4.1	Nom du service	27
4.4.2	Résumé du service	27
4.4.3	Type de ressource	27
4.4.4	Organisation responsable du service	27
4.4.5	Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation	28



4.4.6	Restrictions concernant l'accès public	28
4.4.7	Ressource couplée	28
4.4.8	Résolution spatiale	28
4.4.9	Emprise géographique	28
4.4.10	Référence temporelle	28
4.4.11	Mot-clé	28
4.4.12	Conformité	28
4.4.13	Type de service de données géographiques	28
4.4.14	URL d'accès au service	29
4.4.15	Éléments de métadonnées relatifs aux métadonnées	29
4.5	Éléments de métadonnées relatifs aux acteurs	29
4.5.1	Identifiant de l'acteur	29
4.5.2	Nom complet de l'acteur	29
4.5.3	Nom usuel de l'acteur	29
4.5.4	Statut de l'acteur	30
4.5.5	Territoire d'action	30
4.5.6	Structure mère	30
4.5.7	Identifiant de la structure mère	30
4.5.8	Domaine	30
4.5.9	Historique	30
4.5.10	Période d'intervention	30
4.5.11	Adresse postale	31
4.5.12	Code postal	31
4.5.13	Commune	31
4.5.14	Pays	31
4.5.15	Téléphone	31
4.5.16	Email	31
4.5.17	Site Internet	31
4.5.18	Commentaires	31
4.5.19	Rôle de l'acteur	31
5	Instructions relatives aux cardinalités et aux conditions des éléments de métadonnées	32
6	Glossaire	38
7	Références bibliographiques	39
ANNEXE I : Liste de valeurs		40



1 PREAMBULE

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) est le système d'information français sur la biodiversité, la géodiversité et le paysage. Il est inscrit comme l'un des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, adoptée en 2004 et a été officiellement mis en place lors de la réunion du Comité national du SINP en avril 2006. Le protocole du SINP a été ensuite publié dans la circulaire du 11 juin 2007.

La mise en œuvre du SINP repose, pour les volets « Terre » et « Paysages », sur une organisation régionale et nationale. Au niveau régional, cette mise en œuvre s'appuie sur un pilotage État-Région. Au niveau national, des établissements publics couvrant l'ensemble du territoire sont chargés d'animer leurs réseaux aux échelons régionaux. Un volet « Mer » a été développé dont l'animation et la mise en œuvre ont été confiées à l'Agence des Aires marines Protégées et à l'IFREMER. Le Muséum National d'Histoire Naturelle assure une responsabilité scientifique globale sur le domaine de la nature et le laboratoire LADYSS du CNRS assure la responsabilité scientifique pour le domaine du paysage.

Pour répondre aux objectifs du SINP en matière d'échange et de valorisation de données, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre une démarche de catalogage des données au travers d'un format commun de métadonnées. Différents formats de métadonnées sont utilisés en France et il est donc nécessaire de définir les besoins des acteurs du monde naturaliste sur ce point précis. Dans ce cadre, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) a confié au Service de l'Observation et des Statistique du ministère en charge de l'écologie (SOeS) l'animation d'un groupe de travail qui a pour but la définition d'un standard de métadonnées spécialement défini dans le cadre du SINP. Dans un premier temps, ce groupe se doit de définir un cœur commun de métadonnées qui prenne en compte les besoins des différents acteurs. Ce travail de base pourra ensuite être complété par la définition de schémas de métadonnées complémentaires, plus spécifiques, qui répondent aux besoins des utilisateurs qui ont créé, ou qui ont la volonté de développer des outils pour le catalogage de ces métadonnées.

Ce groupe de travail bénéficie d'un mandat qui fixe les objectifs à atteindre et présente la liste des organismes participants : SOeS, BRGM, MNHN, GBIF, Cemagref, GIP ECOFOR, l'ATEN, l'IRD, l'IFREMER, LADYSS, l'ONEMA, FCBN, NatureParif, PNF.

2 RAPPEL DE L'EXISTANT

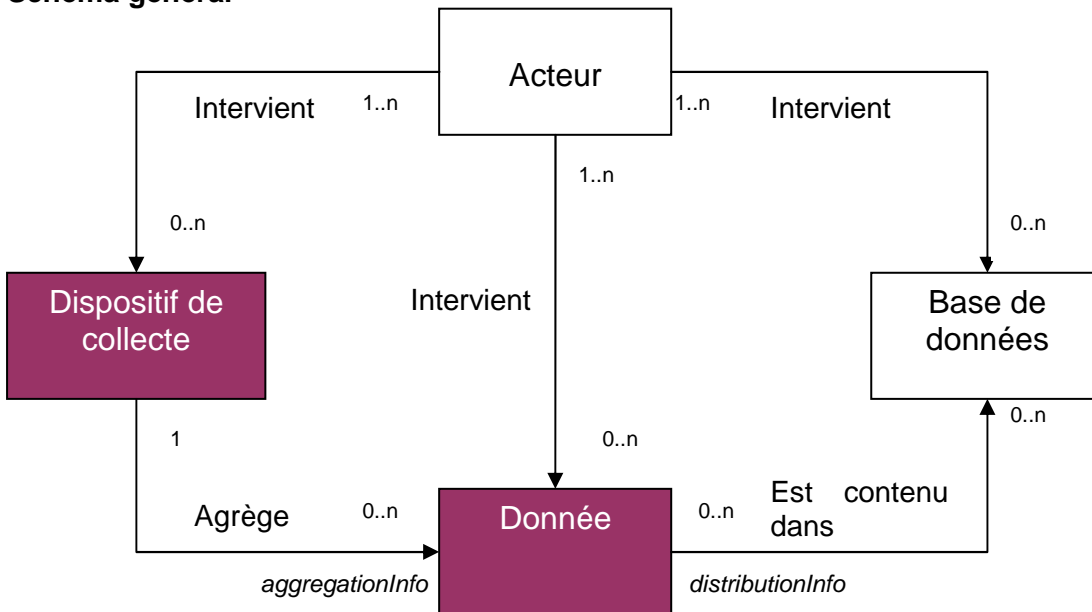
2.1 L'Inventaire des Dispositifs de Collecte sur la Nature et le Paysage (IDCNP)

L'IDCNP est une application permettant l'inventaire des dispositifs de collecte sur la nature et le paysage, les bases de données et les acteurs associés. Cette application permet la saisie et la consultation de fiches descriptives (métadonnées) des dispositifs de collecte liés à la nature et au paysage sur le territoire français.

Ce système de gestion des fiches descriptives s'appuie sur les principes suivants :

- une base de données garantissant le stockage et la préservation des informations descriptives (métadonnées) sur les dispositifs de collecte, bases de données et acteurs des domaines de la nature et du paysage en France,
- une saisie en ligne de ces métadonnées,
- une recherche et une consultation de ces métadonnées sous la forme de fiches descriptives,
- une interopérabilité de ces métadonnées avec les autres systèmes d'information via des exports de données.

Schéma général



2.2 NatureSDI+

Nature SDIplus est un projet européen regroupant 30 partenaires dans 17 pays. Il est cofinancé par la Commission Européenne et a abouti à la définition de métadonnées pour les thèmes Inspire suivant :

- Espaces protégés (Annexe I.9)
- Zones biogéographiques (Annexe III.16)
- Habitats et Biotopes (Annexe III.17)
- Répartition des espèces (Annexe III.18)



Les profils de métadonnées définis dans ce projet sont directement issus des règles d'implémentation des métadonnées définies par la directive INSPIRE (Directive 2007/2/EC) et les guides techniques d'implémentation des métadonnées en ISO 19115/19119¹. Ces règles demandent de fournir un certain nombre de métadonnées dites minimales pour décrire des séries de données (dataset), des ensembles de séries de données (series, à ne pas confondre avec les collections au sens biologique du terme). Ces règles d'implémentation sont associées à des guides techniques qui proposent la mise en œuvre des métadonnées par l'utilisation des standards ISO 19115 (données) et 19119 (services). Des métadonnées complémentaires ont d'ores et déjà été définies pour les données de l'Annexe I (dont les aires protégées). D'autres seront définies pour les données des Annexes II et III. NatureSDI plus a un pas d'avance sur la définition des métadonnées des Annexes III et a proposé dans ce sens des métadonnées complémentaires concernant notamment la qualité des données et l'identification des espèces (via les taxons, notamment)

Ce projet est reconnu comme une « communauté d'intérêt ou SDIC » (Spatial Data Interest Communities) par Inspire (Annexe 1 & 3 : Data specifications).

Les produits attendus recouvrent une évaluation des besoins des utilisateurs, la création d'un modèle de données et de métadonnées, la mise en place d'un module de transformation ETL (Extract Transform Load) pour l'intégration des données, l'accès à un portail et aux services INSPIRE associés (services de découverte, de visualisation, de téléchargement et de transformation) et une contribution à l'Annexe III, notamment par l'apport des spécifications de données et de métadonnées définies en avance de phase.

2.3 CASIF

Les forêts françaises sont suivies, observées, étudiées au moyen de dispositifs, de formes, d'échelles et d'objectifs variés. Un premier recensement partiel de ces dispositifs avait été entrepris en 2001 (Les chemins de l'information forestière, C. Fort et J.-C. Bergonzini, Ecofor, 2001). Une actualisation partielle a été réalisée à l'occasion du séminaire "de l'observation des écosystèmes forestiers à l'information sur la forêt " organisé par Ecofor en février 2005. Depuis, une veille a permis d'actualiser et d'enrichir la liste des dispositifs pouvant fournir des données et/ou des informations sur les forêts, mais cette liste reste partielle et surtout les informations sur ces sources de données ou d'informations restent très succinctes.

C'est pourquoi Ecofor travaille aujourd'hui pour mettre à disposition de la communauté forestière un catalogue en ligne des sources d'Information sur la Forêt - le Ca-SIF - avec pour objectifs l'inventaire et la description des sources d'informations forestières, sous la forme d'un catalogue de métadonnées. Il ne s'agit pas, dans un premier temps, de mise en ligne de données. Les "sources d'information" auxquelles s'intéressent prioritairement le Ca-SIF sont les sites ou réseaux d'observation, de suivi, d'expérimentation, les bases de données, les réseaux de personnes qui travaillent sur les écosystèmes forestiers. D'autres objets sont également pris en compte, à la demande des partenaires impliqués dans le projet, comme les sources documentaires ou les photothèques. Les thèmes couverts, aussi bien en milieu tempéré que tropical, par le Ca-SIF s'élargiront au fil du temps : biodiversité, fonctionnement, santé, puis sources économiques et agroforestières. Ca-SIF devrait donc :

- rendre visibles des sources de données et informations et, ce faisant, participer à leur préservation ;
- fournir un lieu privilégié de réflexion sur la structuration des données, les politiques d'accès et de diffusion, etc. ;
- favoriser la mise en réseau des acteurs de l'information forestière ;

¹ INSPIRE Metadata Implementing Rules: Technical Guidelines based on EN ISO 19115 and EN ISO 19119



- donner une visibilité accrue à la communauté forestière.

2.4 SEXTANT

Sextant a été créé en 1999 pour répondre aux besoins internes de l'Ifremer en matière de gestion de l'information géographique. L'objectif initial était d'assurer la pérennisation et la valorisation des données produites à l'Ifremer au sein d'un serveur commun qui combine les fonctions de portail d'accès et de serveur de données en proposant des outils de bancarisation, d'extraction et de mise en forme d'observations, de produits et de résultats.

Depuis 2007 Sextant s'est ouvert aux partenaires extérieurs ainsi qu'au grand public : <http://www.ifremer.fr/sextant>.

La version 4 de Sextant, en exploitation depuis mars 2011, propose les services suivants :

- **Portail Web** : possibilité de créer un site éditorial par thématique ;
- **Entrepôt de données** : archivage des informations géographiques ;
- **Catalogue de métadonnées** : description, indexation et catalogage des données ;
- **Module de visualisation** : visualiser et explorer des données ;
- **Module d'extraction** : télécharger des données SIG ;
- **Serveur de services web** : les fonctionnalités proposées sont totalement normalisées et compatibles avec les normes internationales et françaises (ISO, OGC, AFNOR) et la réglementation européenne (directive Inspire).

Sextant propose actuellement 1300 fiches de métadonnées décrivant 2700 couches d'information traitant de nombreuses thématiques liées au milieu marin : aquaculture, environnement physique et biologique, pêche, géosciences marines, données historiques, données réglementaires...

Sextant est structuré en sites thématiques. Ils regroupent des données intéressantes :

- un laboratoire côtier ou un service ou un organisme : Ifremer, Aamp, Cedre, SHOM, etc.
- un projet : Granulats marins, Rebut, Réseau « Phoque », Mimel, CHARM, InterRisk, Planification des énergies marines, etc.
- une zone géographique : SIMON, Océan Indien, Medbenth, etc.

Les sites thématiques sont accessibles par un groupe d'utilisateurs identifié et garantissent une gestion des droits associés aux données ainsi qu'une diffusion restreinte et sécurisée de l'information.

Les informations géographiques hébergées dans Sextant sont produites soit par l'Ifremer, dans le cadre de projets ou programmes inter-organismes, soit par d'autres organismes ou sociétés (IGN, SHOM, SOeS, BRGM, MNHN, DREAL, Aamp, etc.).

Actuellement, peu d'informations relèvent réellement du domaine public et leurs droits sont donc régis par convention ou contrat. L'Ifremer a négocié ou acquis des droits d'usages pour ses besoins propres.

Les partenaires souhaitant avoir accès au serveur Sextant doivent négocier, en leur nom, les droits d'usage des informations auprès des autres organismes concernés.

2.5 GBIF

Le GBIF est un programme scientifique international fondé à l'initiative de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) en 2001. Il a comme objectif principal la diffusion libre et universelle, via internet, d'informations relatives à la biodiversité. Pour ce faire, des bases de données de collections ou d'observations hétérogènes sont connectées dans un



format standardisé au serveur du GBIF. A ce jour, plus de 276 millions d'enregistrements provenant de collections ou d'observations dans la nature sont disponibles via le portail de données du GBIF (<http://data.gbif.org>).

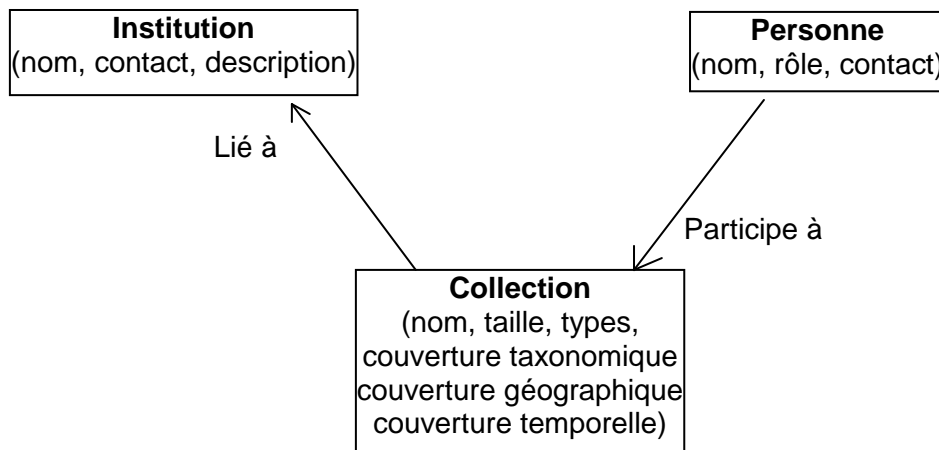
Le point nodal français du GBIF est une équipe destinée à soutenir et assister les connections de données françaises au GBIF international.

Concernant les métadonnées, le GBIF France a pour mission de mettre en place un annuaire des institutions françaises travaillant sur la biodiversité, et leurs domaines précis d'étude.

Une collaboration avec le SINP a été mise en place. Le GBIF France se concentrant sur les collections et le SINP se chargeant des observations, avec un échange mutuel des données.

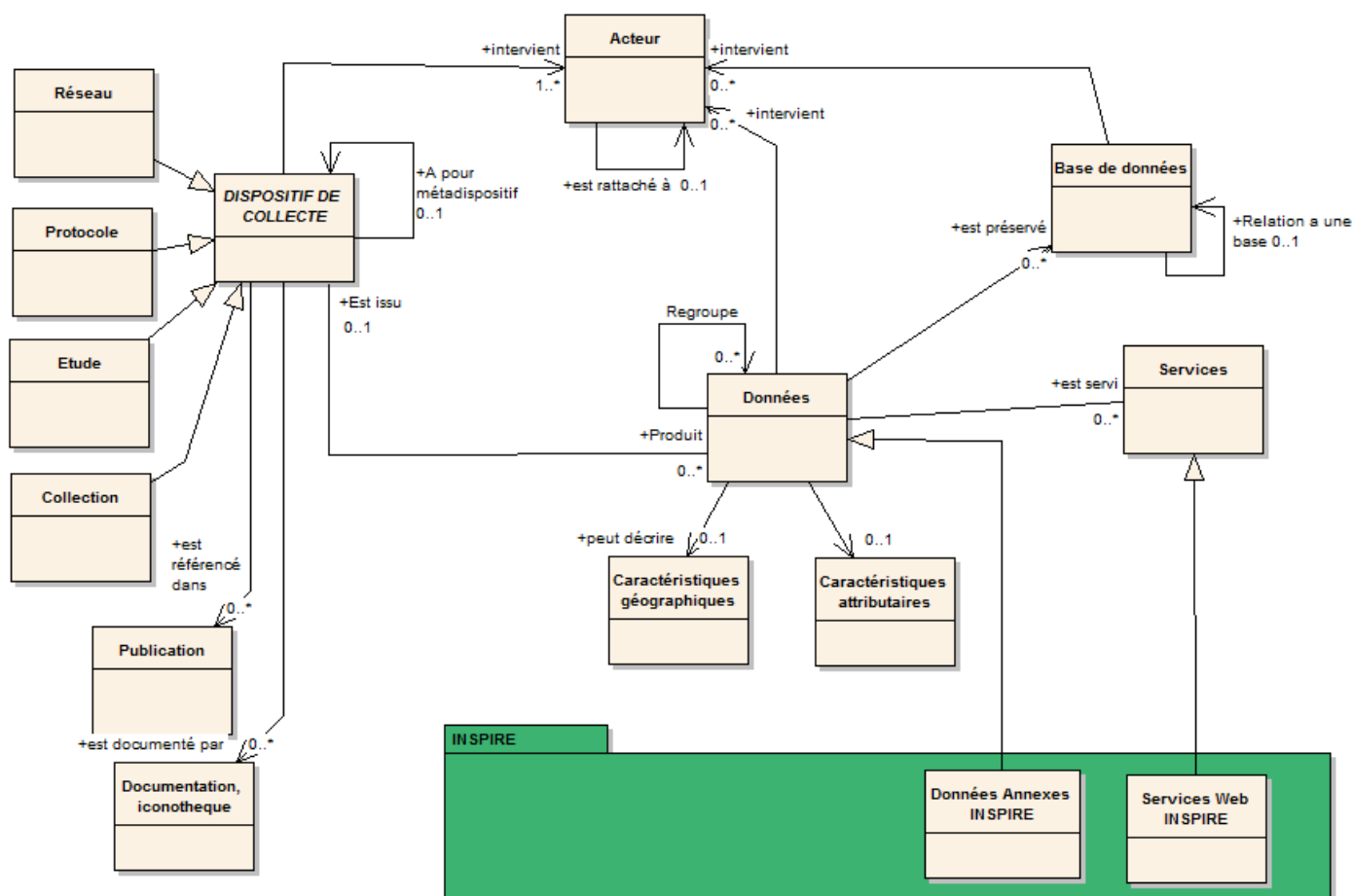
L'annuaire de métadonnées du GBIF France suit les standards préconisés par le GBIF (NCD, EML).

Schémas général :



3 LES CONCEPTS DANS LE SINP

3.1 Schéma général des concepts du SINP



3.2 Description des concepts

3.2.1 Les dispositifs de collecte

« Tout dispositif (tout moyen) qui permet par mesure [observation] ou non d'acquérir des données (des connaissances) [nature et paysage]. Les données ainsi collectées doivent être fiables, pérennes et actualisées. (...) Le dispositif de collecte doit être organisé afin de collecter de manière régulière ou suffisamment pérenne les informations. Ces données produites par les dispositifs de collecte ne sont pas obligatoirement informatisées. »

(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, pp. 7-8).



3.2.2 Les bases de données

« Les données issues d'un dispositif de collecte sont généralement stockées dans un système informatique dédié, dénommé « base de données ».

Une base de données est un ensemble de données élémentaires issues d'un ou plusieurs dispositifs de collecte organisées par traitement informatiques. Elle permet d'extraire des données et de les mettre à disposition des utilisateurs. Les données élémentaires du dispositif de collecte peuvent être situées dans plusieurs bases de données. Dans certains cas la base de données peut contenir des données un peu plus élaborées.

Il faut distinguer la base de données et le stockage des données. En effet, une base de données est obligatoirement informatisée, structurée et organisée, alors que le stockage peut s'effectuer sous forme papier ou sous format informatique non structuré. » (dans le cas d'une collection par exemple).

(Source : Sandre, *Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 8*).

Exemples :

- base de données nationale relative aux espaces protégés (zonages, caractéristiques)
- base de données d'observations sur les taxons flore d'un Conservatoire botanique
- base de données relative aux atlas de paysages

3.2.3 Les acteurs

Ce terme désigne l'ensemble des organismes et structures diverses (personnes morales) impliqués dans un ou plusieurs dispositifs de collecte, la production de données et/ou de bases de données quel que soit son rôle.

3.2.4 Les données

Le périmètre du SINP couvre potentiellement toutes les données utiles à la connaissance, la conservation et la gestion des espèces (faune, flore, fonge), des habitats naturels ou semi-naturels, des écosystèmes et des paysages ainsi que les données traduisant la réglementation ou des objectifs de gestion.

On peut distinguer des données relevant de deux grands domaines :

- Les données « nature » : il s'agit de toutes les données relatives à la nature / biodiversité française (outre-mer compris). Cela concerne les données naturalistes (observations, relevés et cartographies d'habitats, etc.), terrestres comme marines (habitats, flore, faune, champignons, etc.), les données relatives aux espaces naturels (protégés / gérés ou non), aux sites géologiques, aux écosystèmes et à leur fonctionnement.
- Les données « paysage » : il s'agit de toutes les données relatives aux paysages, c'est-à-dire des données relatives aux formes du territoire, aux perceptions sociales et aux dynamiques du territoire. Elles intègrent également des inventaires particuliers. Elles concernent les espaces naturels, ruraux, urbains et péri-urbains. Elles incluent les espaces terrestres, les eaux intérieures et maritimes. Elles concernent tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.

3.2.4.1 Les données d'observation



Les données d'observation correspondent généralement à des données issues des relevés de terrains lors des inventaires, des suivis ou des études d'un groupe taxonomique, d'un espace, ou même d'un paysage. Elles peuvent également être issues de dépouillement de bibliographie ou d'informations issues de capteurs (radar, satellite, etc.). Elles se différencient donc des données de collection. Elles sont désormais souvent géolocalisées mais sont différentes des données purement géographiques qui se consacrent à la description géographique d'un espace.

3.2.4.2 Les données de collection

Les données de collection correspondent aux données bancarisées dans des collections, comme les herbiers, ou encore des collections photographiques dans le cas du paysage.

3.2.4.3 Les données référence

Les données de référence correspondent à un type de données attributaires, comme par exemple les données de référence sur les taxons (référentiels taxonomiques, sur les milieux, etc). Les données de référence structurent les données de collection ou d'observation (grilles, maillages, zonages règlementaires ou techniques, ...).

3.2.4.4 Les données de synthèse

Les données de synthèse, ou données élaborées, sont produites par l'agrégation ou la synthèse d'un ensemble de données. Celles-ci peuvent ainsi être utilisées pour la création de descripteurs ou d'indicateurs. Il s'agit par exemple de données agrégées à une échelle géographique supérieure pour être analysées. Ou encore, l'agrégation des données sur une espèce au niveau national qui ne nécessite pas le même niveau de détail que pour une analyse locale des populations.

3.2.4.5 Les données géographiques

Les données géographiques ou référentiels géographiques correspondent à un ensemble minimal de données complémentaires et cohérentes permettant de localiser directement ou indirectement les données d'un organisme et de produire des référentiels géographiques métiers (*source : CNIG*).

3.2.5 Les services

Dans le présent guide, seuls les services associés aux données rattachées à un des thèmes de données de la directive INSPIRE sont concernés.

Dans INSPIRE, les services en réseau permettent de rechercher, de transformer, de consulter et de télécharger des données géographiques et de recourir à des services de données géographiques. Plusieurs services en réseau ont ainsi été définis :

- Les services de découverte, qui permettent d'accéder aux métadonnées
- Les services de consultation, qui permettent de visualiser les données
- Les services de téléchargement, qui permettent d'accéder aux données
- Les services de transformation, qui permettent de transformer les données
- Les services d'appel aux services de données

INSPIRE définit les «services de données géographiques» comme « les opérations qui peuvent être exécutées à l'aide d'une application informatique sur les données géographiques contenues



dans des séries de données géographiques ou sur les métadonnées qui s'y rattachent ». La liste des services de données est définie dans le règlement sur les métadonnées².

3.2.6 Les publications

Les publications peuvent faire l'objet de champs spécifiques. Dans l'IDCNP, un tableau permet de référencer les publications en lien avec un dispositif de collecte en renseignant : Auteur, Année, Fréquence, Titre, Titre de la revue, Volume/ Numéro et la Pagination.

3.2.7 La documentation associée aux dispositifs

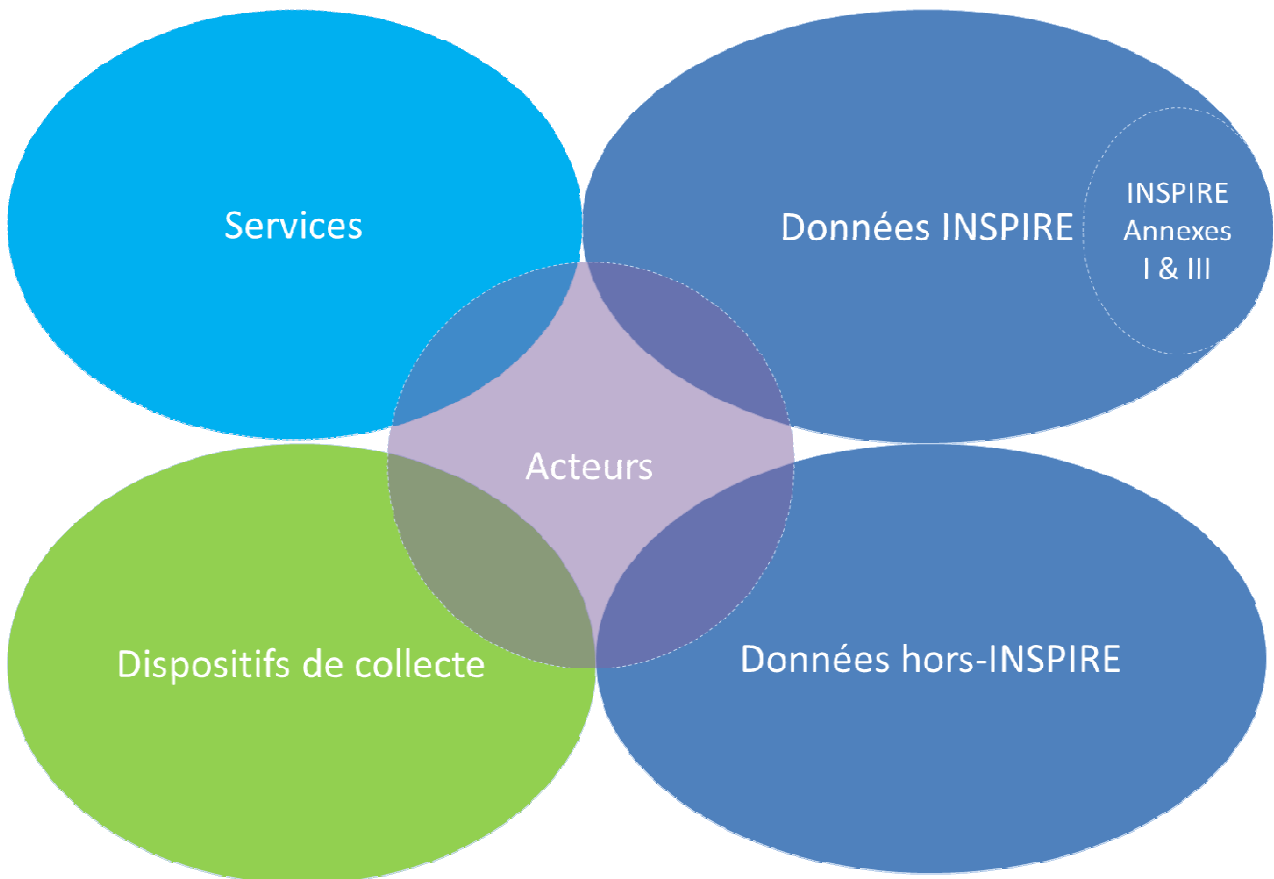
Des documents peuvent être associés aux dispositifs de collecte. L'application IDCNP ne permet pas le stockage direct de ces documents, mais ceux-ci peuvent être accessibles par des URL intégrés dans la fiche de métadonnées. Il peut s'agir de documents très divers : rapports, documents méthodologiques, textes administratifs, des photographies ou encore d'anciennes cartes postales pour le domaine paysager.

² INSPIRE metadata regulation, 03/12/2008

4 LES PROFILS DE METADONNEES DU SINP

4.1 Organisation des profils de métadonnées

Le schéma suivant représente l'organisation des différents profils de métadonnées décrits dans la suite du document.



4.2 Description des éléments de métadonnées du profil « Dispositifs de collecte »

4.2.1 Nom complet du dispositif

Intitulé exact de la ressource qui permet de l'identifier explicitement.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Inventaire exhaustif de la flore vasculaire de Mayotte

4.2.2 Nom usuel du dispositif

Intitulé utilisé pour dénommer couramment la ressource. Correspond à un sigle, une abréviation, un acronyme ou un diminutif du nom complet.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.



Exemple : Atlas de la flore vasculaire de Mayotte

4.2.3 Volet SINP

Le volet SINP indique le domaine dont le dispositif de collecte fait partie (Terre, Mer, Paysage).
Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.1.

Exemple : Terrestre

4.2.4 Type de dispositif

Le « type » du dispositif précise s'il s'agit d'une étude, d'un inventaire, d'un suivi ou d'une collection ...

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.2.

Exemple : Inventaire

4.2.5 Résumé

Brève description du dispositif de collecte et/ou du programme associé, et de ses objectifs.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Inventaire exhaustif de la flore vasculaire de Mayotte par unité de maille de 1x1 km

4.2.6 Date de mise en place

Année à laquelle la première mesure ou première observation a été réalisée.

La date de mise en place est exprimée par une date sous la forme AAAA-MM-JJ et un type de date fixé à la « création ».

Exemple : 2008

4.2.7 Historique

Liste des événements qui sont à l'origine de la ressource, la création et les événements majeurs pots-crédation.

Ce champ est décomposé en deux sous-champs (date et événement) qui forment autant de couples qu'il y a d'événements.

Exemple :

Date	Evénements
01-01-2008	Phase de test de l'Atlas sur Mayotte
01-01-2009	Réalisation de l'Atlas sur Petite-Terre

4.2.8 Niveau territorial

Précise l'emprise territoriale d'un dispositif pour le domaine terrestre (national, régional...) et marin (régions marines, secteurs...).

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.3.

Exemple : Régional



4.2.9 Territoire concerné

Nom du territoire couvert par le dispositif de collecte (territoire sur lequel portent les données). Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées correspond au découpage administratif pour le domaine terrestre et le paysage. il est défini dans l'Annexe I.3 pour le domaine marin.

Exemple : Mayotte

4.2.10 Précision sur le territoire concerné

Emprise réelle et effective du territoire couvert par les données actuellement issues du dispositif de collecte décrit par cette fiche. Le champ est libre.

4.2.11 Type d'espace concerné

Type de réglementation s'appliquant sur le territoire concerné. Cela concerne les dispositifs de collecte qui s'intéressent de manière explicite à un ou plusieurs espace protégé / géré (Réserves naturelles, sites Natura 2000, Parc Naturel régionaux, etc)

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.5.

4.2.12 Mots-clés

Termes décrivant le dispositif de collecte, liés aux thématiques, territoires, programmes, etc. Ces termes peuvent provenir d'un ou plusieurs thésaurus.

Exemple : flore vasculaire

4.2.13 Contacts sur le dispositif

Voir le chapitre 4.5 sur les acteurs pour les éléments de métadonnées. La valeur des rôles est définie par la norme ISO 19115³.

4.2.13.1 Contact principal

"Il s'agit (...) du nom de l'organisme (...) susceptible de fournir le plus d'informations sur le dispositif de collecte, avec l'accord du maître d'ouvrage. »

(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 15).

La valeur du rôle est fixée à « pointOfContact ».

Exemple : Conservatoire Botanique National de Mascarin

4.2.13.2 Maîtrise d'ouvrage

« Entité juridique qui a la responsabilité juridique du [dispositif] ou de la collecte des données (...). C'est celui qui ordonne, [établit] ou fait établir le cahier des charges, rédige les contrats et conventions, et les signe. Il peut financer (ou cofinancer) l'acquisition de la donnée, organise la production et la validation des données. En règle générale, le maître d'ouvrage est un des financeurs mais plusieurs financeurs peuvent intervenir pour un même dispositif. Cette fonction est à différencier des rôles de producteur de données, de financeur de la donnée, de validation, même si le même organisme peut assurer plusieurs rôles. »

(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14).

³ EN ISO 19115:2003 – Information Géographique — Métadonnées



La valeur du rôle est fixée à « originator ».

Exemple : Conservatoire Botanique National de Mascarin

4.2.13.3 Maîtrise d'œuvre

« Organisme qui assure, pour le compte du maître d'ouvrage, la conception et le suivi du dispositif. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14).

La valeur du rôle est fixée à « principalInvestigator ».

Exemple : Conservatoire Botanique National de Mascarin, Antenne Mayotte CBN Mascarin, Guillaume VISCARDI, chargé de mission

4.2.13.4 Financeur

« Personne (physique ou morale) qui prend l'initiative ou le risque des moyens (financiers, matériels ou humains) pour la collecte de la donnée [pour assurer l'investissement et le fonctionnement du dispositif]. Tout financeur, pour totalité ou partie, qu'il finance sous forme d'investissement, de temps passé ou sous forme de subvention, a un droit de propriété sur les données produites. Le financeur sera par défaut le maître d'ouvrage si un autre organisme n'est pas indiqué. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14-15).

La valeur du rôle est fixée à « owner ».

Exemple :

Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

4.2.14 Description des données observées par le dispositif de collecte

4.2.14.1 Type de données

Thèmes précis auxquels se rapportent les données collectées par le dispositif. Les différents items possibles sont organisés hiérarchiquement, chaque niveau pouvant être sélectionné. Le référentiel taxonomique peut être précisé par la suite.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.6.

Exemple : Pteridophyta, Spermatophyta

4.2.14.2 Groupe taxonomique, espèces/ habitats suivi(e)s

Précisions sur le(s) thème(s) sélectionné(s) pour le champ Type de données. Précision sur le type de données : nom des espèces suivies par exemple.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Flore vasculaire (Trachéophytes) de Mayotte

4.2.14.3 Paramètre observé ou mesuré

Énumération et/ou description des différents paramètres, variables... qui sont étudiés / suivis / observés / mesurés.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : taxons, localisation, abondance-dominance, effectif, menaces, phénologie...

4.2.14.4 Résolution du (ou des) paramètre(s)

Niveau de précision auquel sont collectées les données sous forme de texte libre



Exemples : à l'hectare, au km², au km de cours d'eau, à la commune, au canton, au département...

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Inventaire général : maille de 1x1 km. Inventaire des taxons patrimoniaux : localisation ponctuelle.

4.2.14.5 Fréquence d'actualisation

Fréquence du « Monitoring », c'est-à-dire la fréquence (périodicité) des phases opérationnelles du dispositif, autrement dit la fréquence des cycles de production / collecte des données.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Tous les deux ans.

4.2.14.6 Fréquence d'observation ou de mesure

Fréquence d'échantillonnage (description d'une phase opérationnelle du dispositif = description d'un cycle de production / collecte des données).

Exemples : un relevé mensuel pendant six mois, une mesure hebdomadaire de mai à septembre, deux relevés par mois, etc.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : en cours

4.2.15 Plan d'échantillonnage

Types de plan(s) d'échantillonnage utilisé(s) pour collecter l'ensemble des données de ce dispositif : aléatoire, spatial, stratifié, etc.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.7.

Exemple : spatial

4.2.16 Méthode de recueil des données

Le choix multiple pour ce champ permet d'indiquer deux niveaux de précision : la nature de l'observation (directe, indirecte ou par capture) et le type de méthode employée (aucune méthode particulière, par point, par transect, en plein, et pour le paysage : interprétation de cartes, d'images ou de textes, enquêtes, entretiens).

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.8.

Exemple : Observation par point, Observation par transect, Observation directe

4.2.17 Méthode de validation

Description de la méthode / procédure de validation des données collectées par le dispositif. Privilégier un lien URL vers le(s) document(s) décrivant le protocole strictement appliqué(s) sur le dispositif recensé. Si cette description spécifique a été publiée sous format papier, en indiquer les références bibliographiques complètes.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Validation nomenclaturale (Index de Mayotte). Validation interne.

4.2.18 Référentiel milieu

Référentiel(s) utilisé(s) pour décrire les milieux / habitats qui font l'objet, direct ou indirect, du dispositif de collecte. C'est le référentiel utilisé pour l'acquisition et le stockage des données brutes. L'ajout de référentiels peut se faire au fur et à mesure.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.9.



Exemple : Corine Land Cover

4.2.19 Référentiel taxonomique

Référentiel(s) utilisé(s) pour la dénomination des taxons qui font l'objet du dispositif de collecte. L'ajout de référentiels peut se faire au fur et à mesure.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.10.

Exemple : Flora Europea

4.2.20 Référentiel géographique

Référentiel(s) utilisé(s) pour le géoréférencement des données collectées par le dispositif. L'ajout de référentiels peut se faire au fur et à mesure.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.11.

Exemple : Coordonnées GPS, BD Ortho, Scan 25 IGN

4.2.21 Publications

Liste des principales références correspondant à des publications relatives aux données collectées par le dispositif.

Ce champ est décomposé en six sous-champs qui constituent un ensemble cohérent (une référence) où chacun correspond à un des éléments de cette référence. Par exemple, il peut s'agir de la référence d'un atlas faunistique publié à partir des données collectées par le dispositif décrit dans la fiche.

4.2.21.1 Auteur

Nom de l'auteur ou noms des co-auteurs.

4.2.21.2 Titre

Titre de l'ouvrage ou de l'article.

4.2.21.3 Année de publication

Année de publication de l'article ou de l'ouvrage.

4.2.21.4 Fréquence

A renseigner si la publication est récurrente (annuelle, mensuelle, hebdomadaire, etc.)

4.2.21.5 Titre du périodique

Uniquement s'il s'agit d'un article.

4.2.21.6 Volume/ Numéro

Volume et numéro éventuel de la revue / périodique.

4.2.21.7 Pagination

Nombre de pages de l'ouvrage ou pages de la publication dans la revue / périodique.



4.2.22 Eléments de descriptions relatifs aux métadonnées

4.2.22.1 Point de contact sur les métadonnées

Description de l'organisme responsable de la création et de la maintenance des métadonnées.
Voir le chapitre sur les acteurs.

4.2.22.2 Langue des métadonnées

C'est la langue dans laquelle les éléments de métadonnées sont exprimés.
Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées se limite aux langues officielles communautaires représentées conformément à la norme ISO 639-2. La valeur pour le français est « fr ».

4.2.22.3 Date des métadonnées

Date à laquelle l'enregistrement de métadonnées a été créé ou actualisé.
Cette date est exprimée conformément à la norme ISO 8601.
Exemple : 16-11-2010

4.3 Description des éléments de métadonnées du profil « Données »

Pour les métadonnées INSPIRE (c'est-à-dire décrivant des données concernées par la directive INSPIRE), il est recommandé de se référer au règlement sur les métadonnées⁴ et au guide de recommandations nationales qui sera publié fin 2011.

La cardinalité de chaque élément de métadonnées est définie à la fin du document.

4.3.1 Eléments de métadonnées relatifs à la description générale de la donnée

4.3.1.1 Nom de la donnée

Nom caractéristique et souvent unique sous lequel la donnée est connue.
Exemple : Abondance des mammifères marins

4.3.1.2 Résumé de la donnée

Bref résumé narratif du contenu de la donnée.

Exemple : Etude d'abondance et de distribution des mammifères marins par méthode de transects de ligne et acoustiques. Objectifs: Indices d'abondance, répartition spatiale, description du peuplement, structure des stocks. Suivi des populations.

4.3.1.3 Référence temporelle

La référence temporelle exprime soit une date de publication, de dernière révision ou de création ou une étendue temporelle (date de début/fin) du recueil de la donnée.

Exemple :
Date : 2010-01-01

⁴ INSPIRE metadata regulation, 03/12/2008



Type de date : Création

Et/ou

Date de début : 2010-05-12

Date de fin : 2011-12-01

4.3.1.4 Type de ressource

Type de ressource décrit par les métadonnées.

Les valeurs possibles pour cet élément de métadonnées définies dans la norme ISO 19115⁵ sont « dataset » (série de données – ou jeu de données) et « series » (ensemble de séries de données).

4.3.1.5 Type de données observées

Thème précis auxquels se rapportent les données. Le type de données est exprimé par une chaîne de caractères sous la forme d'un mot-clé et d'un type de mots-clés. Le domaine de valeurs du type de données est défini dans l'Annexe I.6 mais peut être étendu à d'autres valeurs. La valeur du type de mots-clés définie dans la norme ISO 19115 est fixée à « theme ».

Exemple :

Type de données : Classe des Mammalia

Type : thème

Lorsque le type de données décrit un taxon, les éléments de métadonnées relatifs au référentiel taxonomique doivent être fournis (voir chapitre sur les référentiels). Dans ce cas, le domaine de valeur peut être étendu à d'autres mots-clés (le référentiel taxonomique doit alors être précisé).

4.3.1.6 Identifiant de la donnée

Une valeur identifiant la donnée de manière unique. Code obligatoire généralement attribué par le propriétaire des données, et un espace de noms sous forme de chaîne de caractères qui identifie de manière unique le contexte du code d'identification (par exemple le propriétaire des données).

En France, les règles d'écriture recommandées pour l'identifiant de la donnée sont :

- Un bloc identifiant l'organisme producteur constitué du code du pays et du code SIREN de l'organisme. Exemple : FR-243500139.
- Un bloc identifiant le jeu de données pouvant être issu d'une nomenclature, porter une date ou une version. Exemple : orthophoto2004

Exemple : FR-243500139-35206plu20100612

4.3.1.7 Mot-clé

4.3.1.7.1 Valeur du mot-clé

La valeur du mot clé est un mot, un mot formalisé ou une expression couramment utilisés pour décrire le sujet. La catégorie thématique étant trop imprécise pour des recherches détaillées, les mots clés permettent d'affiner la recherche en texte intégral et permettent une recherche structurée par mot clé.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : pelagique, mammifère

4.3.1.7.2 Thésaurus

Si la valeur du mot clé provient d'un vocabulaire contrôlé (thésaurus, ontologie), comme GEMET par exemple, l'origine du vocabulaire contrôlé sera indiquée.

⁵ EN ISO 19115:2003 – Information Géographique — Métadonnées



Cette indication d'origine inclut au moins le titre et une date de référence (date de publication, date de dernière révision ou de création) du vocabulaire contrôlé en question.

Exemple :

Titre : GEMET – INSPIRE theme, version 1.0

Date : 2008-06-01

Type : Publication

4.3.1.8 Point de contact sur la donnée

Voir le chapitre sur les acteurs.

4.3.2 Eléments de métadonnées relatifs à la thématique de la donnée

4.3.2.1 Catégorie thématique

La catégorie thématique est un système de classification de haut niveau qui permet de regrouper et de chercher par thème les ressources de données géographiques disponibles.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans la norme ISO 19115. La liste traduite en français est définie en Annexe I.4.

La valeur par défaut est « environment ».

4.3.2.2 Thématique INSPIRE

Cet élément de métadonnées décrit le thème dont relèvent les données géographiques, conformément aux définitions des Annexes I, II ou III de la directive INSPIRE.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini en Annexe I.12. Il provient du thésaurus multilingue de l'environnement : GEMET (General Environmental Multi-lingual Thesaurus).

La thématique INSPIRE est décrite sous la forme d'un mot-clé et d'un thésaurus (voir chapitre sur les mots-clés avec un exemple pour la thématique INSPIRE).

4.3.3 Eléments de métadonnées relatifs au format de la donnée

4.3.3.1 Langue de la donnée

La langue ou les langues utilisées dans le cadre de la donnée.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées se limite aux langues définies dans la norme ISO 639-2. La valeur pour le français est « fre ».

4.3.3.2 Encodage des caractères

Nom du standard utilisé pour l'encodage de la donnée.

Le domaine de valeurs est défini la norme ISO 19115.

Exemple : UTF-8

4.3.3.3 Format de la donnée

Description du ou des concepts en langage machine spécifiant la représentation des objets de données dans un enregistrement, un fichier, un message, un dispositif de stockage ou un canal de transmission.



Cet élément de métadonnées est défini par un format et une version sous forme de chaînes de caractères.

Les formats d'encodage par défaut d'INSPIRE sont ISO 19136 (GML 3.2.1) et ISO/TS 19139.

Exemple :

nom : MIF/MID

version : 4.5

4.3.4 Eléments de métadonnées relatifs aux référentiels utilisés pour décrire la donnée

4.3.4.1 Référentiel taxonomique

Référentiel utilisé pour la dénomination des taxons. L'autorité du système de classification est exprimée par un titre, une date de référence et une édition.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.10. Cette liste pourra être complétée par d'autres valeurs.

Exemple :

Titre : Fauna Europaea

Date : 2005-3-7

Edition : v1.2

4.3.4.2 Référentiel géographique

Référentiel(s) utilisé(s) pour le géoréférencement des données collectées par le dispositif.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.11.

Exemple : BD ORTHO

4.3.4.3 Référentiel milieu

Référentiel(s) utilisé(s) pour décrire les milieux / habitats qui font l'objet, direct ou indirect, du dispositif de collecte. C'est le référentiel utilisé pour l'acquisition et le stockage des données brutes. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.9.

Exemple : Corine Land Cover

4.3.4.4 Système de référence spatiale

Description du système de coordonnées utilisé.

Cet élément de métadonnées est défini par un code et un espace de noms sous forme de chaînes de caractères. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans l'Annexe I.11. Cette liste peut être étendue à d'autres valeurs (L'OGC fournit un espace de noms pour référencer les systèmes de référence, par exemple, <http://www.opengis.net/def/crs/EPSG/0/4258> serait la référence du système ETRS89 dans le registre EPSG).

Exemple : RGF93 / Lambert 93

4.3.4.5 Système de référence temporelle

Description du système de référence temporelle utilisé.

Cet élément de métadonnées est défini par un code et un espace de noms sous forme de chaînes de caractères.

Exemple : Calendrier grégorien



4.3.5 Eléments de métadonnées relatifs aux caractéristiques géographiques de la donnée

4.3.5.1 Emprise géographique

Étendue de la ressource dans l'espace géographique, exprimée sous la forme d'un rectangle de délimitation. Ce rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule.

Exemple :

Borne ouest : -5.50

Borne est : 10.56

Borne sud : 41.51

Borne nord : 50.96

4.3.5.2 Résolution spatiale

La résolution spatiale se rapporte au niveau de détail de la série de données. Elle est exprimée comme un ensemble de valeurs de distance de résolution allant de zéro à plusieurs valeurs (normalement utilisé pour des données maillées et des produits dérivés d'imagerie) ou exprimée en échelles équivalentes (habituellement utilisées pour les cartes ou les produits dérivés de cartes). Une échelle équivalente est généralement exprimée sous la forme d'une valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle.

Une distance de résolution est exprimée sous forme de valeur numérique associée à une unité de longueur.

Exemple :

Echelle : 50000 (1/50000ème)

Ou Distance :

Valeur : 1

Unité : mètre

4.3.6 Eléments de métadonnées relatifs aux contraintes d'accès et d'utilisation de la donnée

4.3.6.1 Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation

Cet élément de métadonnées définit les conditions applicables à l'accès et à l'utilisation des séries et des services de données géographiques, et, le cas échéant, les frais correspondants, conformément à l'article 5, paragraphe 2, point b), et à l'article 11, paragraphe 2, point f), de la directive 2007/2/CE.

Cet élément de métadonnées est exprimé par les valeurs suivantes : Libre, restreinte, Confidentielle.

4.3.6.2 Restrictions concernant l'accès public

Cet élément de métadonnées fournit les informations sur les restrictions de l'accès public et les raisons de celles-ci.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Droit de propriété intellectuelle



4.3.7 Eléments de métadonnées relatifs à l'accessibilité et la diffusion de la donnée

4.3.7.1 URL d'accès aux données

Le localisateur de la ressource définit le ou les liens avec la ressource et/ou le lien avec les informations supplémentaires concernant la ressource.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est une chaîne de caractères couramment exprimée sous forme de localisateur de ressource uniforme (Uniform Resource Locator, URL).

Exemple : http://ws.carmencarto.fr/WMS/119/fxx_inpn?

4.3.7.2 Mode de stockage

« Le mode de stockage des données issues du dispositif de collecte définit les modalités pour conserver les informations recensées. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 18).

Cet élément de métadonnées est exprimé par les valeurs suivantes : Papier, Informatique non organisé, Informatique organisé.

4.3.7.3 Mode de diffusion

« Support utilisé pour transmettre les données d'un dispositif de collecte aux utilisateurs. » Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 23). Cet élément de métadonnées est exprimé par les valeurs suivantes : Papier, Support informatique, Téléchargement, Visualisation sans téléchargement.

Dans les deux derniers cas et lorsque les données sont concernées par INSPIRE, les éléments de métadonnées obligatoires relatifs aux services de téléchargement ou de consultation doivent être décrits (*voir chapitre sur les services*).

4.3.7.4 Nom de la base de données

Intitulé exact de la base (nom officiel), qui permet de l'identifier explicitement.

Exemple : *Sextant*

4.3.7.5 Adresse de la base de données

Adresse Internet d'accès à la base de données.

Exemple : <http://www.ifremer.fr/sextant/>

4.3.7.6 Année de mise en place de la base de données

Première année de bancarisation des données, c'est-à-dire la date, à l'année près, à laquelle les premières données ont été intégrées dans la base de données, postérieurement à sa création.

Exemple : *1990*

4.3.7.7 Historique de la base de données

Liste des événements qui sont à l'origine directe ou indirecte de la mise en place de la base et les événements majeurs depuis.

L'historique est défini par une date et un événement sous forme d'une chaîne de caractères.

Exemple :

Date	Événements
------	------------



01-01-2005	Ouverture de la base de données aux partenaires extérieurs
01-01-1990	Création de la base de données : catalogue et entrepôt de couches géographiques utilisées à l'Ifremer

4.3.7.8 Contact sur la base de données

Nom de l'acteur intervenant sur la base de données.

Voir chapitre sur les acteurs

4.3.8 Eléments de métadonnées relatifs à la qualité de la donnée

4.3.8.1 Conformité INSPIRE

Les exigences définies à l'article 5, paragraphe 2, point a), et à l'article 11, paragraphe 2, point d), de la directive 2007/2/CE en ce qui concerne la conformité et le degré de conformité avec les règles de mise en œuvre adoptées au titre de l'article 7, paragraphe 1, de la directive 2007/2/CE seront remplies au moyen des éléments de métadonnées suivants:

4.3.8.2 Spécification

Indication de la référence des règles de mise en œuvre adoptées en vertu de l'article 7, paragraphe 1, de la directive 2007/2/CE ou des autres spécifications auxquelles une ressource particulière est conforme. Une ressource peut être conforme à plusieurs règles de mise en œuvre adoptées au titre de l'article 7, paragraphe 1, de la directive 2007/2/CE, ou à d'autres spécifications.

Cette indication inclut au moins le titre et une date de référence (date de publication, date de dernière révision ou de création) des règles de mise en œuvre adoptées en vertu de l'article 7, paragraphe 1, de la directive 2007/2/CE ou des autres spécifications auxquelles la ressource est conforme.

Exemple:

Titre: Data Specification on Protected Sites

Date: 2009-09-07

Type de date: publication

4.3.8.3 Degré

Degré de conformité de la ressource par rapport aux règles de mise en œuvre adoptées au titre de l'article 7, paragraphe 1, de la directive 2007/2/CE ou à d'autres spécifications. Les valeurs possibles pour cet élément de métadonnées sont : Conforme, Non conforme, Non évalué.

Exemple: Conforme

4.3.8.4 Généalogie

La généalogie fait état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : La production des données est assurée par les DREAL. Celles-ci sont ensuite validées et consolidées par le MNHN.

4.3.8.5 Cohérence topologique



Exactitude des caractéristiques topologiques explicitement encodées de la série de données, telles que décrites dans le champ d'application.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : Nombre de superpositions invalides

4.3.9 Eléments de descriptions relatifs aux métadonnées

4.3.9.1 Point de contact sur les métadonnées

Description de l'organisme responsable de la création et de la maintenance des métadonnées.

Voir le chapitre sur les acteurs.

4.3.9.2 Langue des métadonnées

C'est la langue dans laquelle les éléments de métadonnées sont exprimés.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées se limite aux langues officielles communautaires représentées conformément à la norme ISO 639-2. La valeur pour le français est « fre ».

4.3.9.3 Date des métadonnées

Date à laquelle l'enregistrement de métadonnées a été créé ou actualisé.

Cette date est exprimée conformément à la norme ISO 8601.

Exemple : 16-11-2010

4.4 Eléments de métadonnées relatifs aux services

Ce chapitre concerne uniquement les services INSPIRE (c'est-à-dire associées à des données rattachées à un des thèmes de données de la directive). A noter qu'un guide de recommandations nationales sur les métadonnées de services sera publié en 2012.

4.4.1 Nom du service

Voir le chapitre sur les données.

Exemple : service WMS de Sextant

4.4.2 Résumé du service

Voir le chapitre sur les données.

Exemple : Web Service de Sextant à l'Iframer permettant de mettre à disposition les données marines contenues dans la base de données

4.4.3 Type de ressource

Type de ressource décrit par les métadonnées. La valeur de cet élément de métadonnées est fixée à « service ».

4.4.4 Organisation responsable du service

Description de l'organisation responsable de l'établissement, de la gestion, de la maintenance et de la diffusion du service.



Voir le chapitre sur les acteurs.

4.4.5 Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation

Voir le chapitre sur les données.

4.4.6 Restrictions concernant l'accès public

Voir le chapitre sur les données.

4.4.7 Ressource couplée

Si la ressource est un service de données géographiques, cet élément de métadonnées identifie, le cas échéant, la série ou les séries de données géographiques cibles du service grâce à leurs identificateurs de ressource uniques (Unique Resource Identifiers, URI).

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est un code obligatoire sous forme de chaîne de caractères, généralement attribué par le propriétaire des données, et un espace de noms sous forme de chaîne de caractères qui identifie de manière unique le contexte du code d'identification (par exemple le propriétaire des données).

Exemple : FR-243500139-35206plu20100612

4.4.8 Résolution spatiale

Voir le chapitre sur les données.

4.4.9 Emprise géographique

Voir le chapitre sur les données.

4.4.10 Référence temporelle

Voir le chapitre sur les données.

4.4.11 Mot-clé

Voir le chapitre sur les données.

4.4.12 Conformité

Voir le chapitre sur les données.

4.4.13 Type de service de données géographiques

Classification qui permet de rechercher les services de données géographiques disponibles. Un service donné ne peut être classé que dans une seule catégorie.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini dans le règlement sur les métadonnées⁶.

⁶ INSPIRE metadata regulation, 03/12/2008



Exemple : *humanCatalogueViewer*

4.4.14 URL d'accès au service

Voir le chapitre sur les données.

Exemple : *http://ws.carmencarto.fr/WMS/119/fxx_inpn?*

4.4.15 Eléments de métadonnées relatifs aux métadonnées

4.4.15.1 Point de contact sur les métadonnées

Description de l'organisation responsable de la création et de la maintenance des métadonnées.
Voir le chapitre sur les acteurs.

4.4.15.2 Langue des métadonnées

C'est la langue dans laquelle les éléments de métadonnées sont exprimés. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées se limite aux langues officielles communautaires représentées conformément à la norme ISO 639-2.

Pour la France la valeur de la langue est « fre ».

4.4.15.3 Date des métadonnées

Date à laquelle l'enregistrement de métadonnées a été créé ou actualisé. Cette date est exprimée conformément à la norme ISO 8601.

Exemple : *2011-10-17*

4.5 Eléments de métadonnées relatifs aux acteurs

4.5.1 Identifiant de l'acteur

Valeur identifiant de manière unique l'acteur. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est un code obligatoire sous la forme d'une chaîne de caractères. Il pourra être exprimé au travers d'un code SIREN ou d'un code généré automatiquement (par exemple un uuid).

Exemple : *4874522e-f979-4602-a99d-446fb306d5fa*

4.5.2 Nom complet de l'acteur

Dénomination exacte de l'acteur (nom officiel), qui permet de l'identifier explicitement. Correspond au nom entièrement développé. Aucun sigle, acronyme, diminutif, abréviation. Le domaine de valeur est du texte libre.

Exemple : *Muséum National d'Histoire Naturelle*

4.5.3 Nom usuel de l'acteur

Dénomination utilisée pour désigner couramment l'acteur. Correspond à un sigle, une abréviation, un acronyme ou un diminutif du nom complet. Le domaine de valeur est du texte libre.

Exemple : *MNHN*



4.5.4 Statut de l'acteur

Statut de l'acteur. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini en Annexe I.13.

Exemple : Etablissement public de l'Etat

4.5.5 Territoire d'action

Nom du territoire sur lequel intervient potentiellement l'acteur. Les différents items possibles pour la réponse à ce champ sont organisés hiérarchiquement, chaque niveau pouvant être sélectionné. Pour le domaine terrestre, la hiérarchie suit la logique administrative. Pour le domaine marin les territoires sont définis dans l'Annexe I.3.

Exemple : Métropole

4.5.6 Structure mère

Organisme mère dans le cas d'un acteur hiérarchisé. Le domaine de valeur est du texte libre.

Exemple : si l'acteur est la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, la structure mère est le MEDDTL.

4.5.7 Identifiant de la structure mère

Valeur identifiant de manière unique la structure mère dans le cas d'un acteur hiérarchisé.

Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre.

Exemple : 4874522e-f979-4602-a99d-446fb305f5d

4.5.8 Domaine

Précision du domaine d'action de l'acteur. Les valeurs possibles pour cet élément de métadonnées sont Terre, Mer et Paysage.

4.5.9 Historique

Liste des événements majeurs concernant l'acteur. Ce champ est décomposé en deux sous-champs (date et événement) qui forment autant de couples qu'il y a d'événements.

4.5.9.1 Date

Date, au jour près, à laquelle l'événement a eu lieu. Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.

Exemple : 2011-10-17

4.5.9.2 Événement

Description d'un événement.

Exemple : un changement de nom (tel que ORSTOM en IRD).

4.5.10 Période d'intervention

Période de temps durant laquelle un acteur intervient. Cette période est exprimée sous la forme d'un intervalle de dates exprimé par la date de début et la date de fin.

Exemple :

Date de début : 2011-10-16

Date de fin : 2011-10-17



4.5.11 Adresse postale

Adresse postale de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.12 Code postal

Code postal de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.13 Commune

Commune de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.14 Pays

Pays de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.15 Téléphone

Téléphone de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.16 Email

Adresse email de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.17 Site Internet

Site internet de l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.18 Commentaires

Informations complémentaires permettant d'ajouter les informations manquantes sur l'acteur. Le domaine de valeur est du texte libre.

4.5.19 Rôle de l'acteur

Rôle de l'acteur sur la ressource ou les métadonnées. Le domaine de valeurs de cet élément de métadonnées est défini dans la partie B5.5 de l'ISO 19115.



5 INSTRUCTIONS RELATIVES AUX CARDINALITES ET AUX CONDITIONS DES ELEMENTS DE METADONNEES

La cardinalité correspond au nombre d'occurrence minimum/maximum de l'élément de métadonnées :

1 : obligatoire. Au maximum une occurrence

0..1 : optionnel. Au maximum une occurrence

0..n : optionnel. Au maximum n occurrences

1..n : obligatoire. Au maximum n occurrences

Tableau 1 : Eléments de métadonnées relatifs aux dispositifs de collecte

Référence	Élément de métadonnées	Cardinalité	Condition
4.2.1	Nom complet	1	
4.2.2	Nom usuel	0..1	
4.2.3	Volet SINP	1..n	
4.2.4	Type de dispositif	1	
4.2.5	Résumé	1	
4.2.6	Année de mise en place	1	
4.2.7	Historique	0..n	
4.2.8	Niveau territorial	0..n	
4.2.9	Territoire concerné	1..n	
4.2.10	Précision sur le territoire concerné	0..1	
4.2.11	Type d'espace concerné	0..n	
4.2.12	Mots-clés	0..n	
4.2.13	Contacts sur le dispositif de collecte	1..n	
4.2.13.1	Contact principal	1	
4.2.13.2	Maîtrise d'ouvrage	0..n	
4.2.13.3	Maîtrise d'œuvre	0..n	
4.2.13.4	Financeur	0..n	
4.2.14	Description des données observées	1..n	
4.2.14.1	Type de données	1	
4.2.14.2	Groupe taxonomique, espèces/ habitats suivi(e)s	0..1	
4.2.14.3	Paramètre observé ou mesuré	0..1	
4.2.14.4	Résolution du (ou des) paramètre(s)	0..1	



4.2.14.5	Fréquence d'actualisation	0..1	
4.2.14.6	Fréquence d'observation ou de mesure	0..1	
4.2.15	Plan d'échantillonnage	0..n	
4.2.16	Méthode de recueil	0..n	
4.2.17	Méthode de validation	0..n	
4.2.18	Référentiel milieu	0..n	
4.2.19	Référentiel taxonomique	0..n	
4.2.20	Référentiel géographique	0..n	
4.2.21	Publications	0..n	
4.2.21.1	Auteur	1	
4.2.21.2	Titre	1	
4.2.21.3	Année de publication	0..1	
4.2.21.4	Fréquence	0..1	
4.2.21.5	Titre du périodique	0..1	
4.2.21.6	Volume / Numéro	0..1	
4.2.21.7	Pagination	1	
4.2.22	Éléments de description relatifs aux métadonnées		
4.2.22.1	Point de contact sur les métadonnées	1..n	
4.2.22.2	Langue des métadonnées	1	
4.2.22.3	Date de mise à jour des métadonnées	1	

Tableau 2 : Éléments de métadonnées relatifs aux données

Référence	Élément de métadonnées	Cardinalité	Condition
4.3.1	Éléments de métadonnées relatifs à la description générale de la donnée		
4.3.1.1	Nom de la donnée	1	
4.3.1.2	Résumé de la donnée	1	
4.3.1.3	Référence temporelle	1..n	Une date de publication, de révision ou de création est obligatoire. Il est possible d'ajouter une étendue temporelle.
4.3.1.4	Type de ressource	1	
4.3.1.5	Type de données observées	1	
4.3.1.6	Identifiant de la donnée	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE
4.3.1.7	Mot-clé	1..n	
4.3.1.7.1	Valeur du mot-clé	1	
4.3.1.7.2	Thésaurus	0..1	



4.3.1.8	Point de contact sur la donnée	1..n	
4.3.2	Éléments de métadonnées relatifs à la thématique de la donnée		
4.3.2.1	Catégorie thématique	1..n	
4.3.2.2	Thématique INSPIRE	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE. Dans ce cas, l'élément de métadonnées « Mot-clé » devient optionnel.
4.3.3	Éléments de métadonnées relatifs au format de la donnée		
4.3.3.1	Langue de la donnée	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE et si la donnée contient des informations textuelles.
4.3.3.2	Encodage des caractères	0..n	Obligatoire si la donnée : - est concernée par INSPIRE et qu'elle est rattachée aux thèmes « Régions bio-géographiques », « Sites protégés », « Habitats et biotopes » et « Distribution des espèces » - utilise un encodage différent d'UTF-8
4.3.3.3	Format de la donnée	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE et qu'elle est rattachée aux thèmes « Régions bio-géographiques », « Sites protégés », « Habitats et biotopes » et « Distribution des espèces »
4.3.4	Éléments de métadonnées relatifs aux référentiels utilisés		
4.3.4.1	Référentiel taxonomique	0..n	Obligatoire si le type de données décrit un taxon
4.3.4.2	Référentiel géographique	0..n	
4.3.4.3	Référentiel milieu	0..n	
4.3.4.4	Système de référence spatiale	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE et qu'elle est rattachée aux thèmes « Régions bio-géographiques », « Sites protégés », « Habitats et biotopes » et « Distribution des espèces »
4.3.4.5	Système de référence temporelle	0..n	Obligatoire si la donnée : - est concernée par INSPIRE et rattachée aux thèmes « Régions bio-géographiques », « Sites protégés », « Habitats et biotopes » et « Distribution des espèces » - contient des informations temporelles et qui ne se réfèrent pas le calendrier grégorien
4.3.5	Éléments de métadonnées relatifs aux caractéristiques géographiques de la donnée		
4.3.5.1	Emprise géographique	0..n	Obligatoire si la donnée est géographique et/ou concernée par INSPIRE.
4.3.5.2	Résolution spatiale	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE et si la



			résolution spatiale peut être spécifiée.
4.3.6	Éléments de métadonnées relatifs aux contraintes d'accès et d'utilisation		
4.3.6.1	Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE
4.3.6.2	Restrictions concernant l'accès public	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE
4.3.7	Éléments de métadonnées relatifs à l'accessibilité et la diffusion de la donnée		
4.3.7.1	URL d'accès aux données	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE et si une URL est disponible.
4.3.7.2	Mode de stockage	0..n	
4.3.7.3	Mode de diffusion	0..n	
4.3.7.4	Nom de la base de données	0..1	
4.3.7.5	Adresse de la base de données	0..1	
4.3.7.6	Année de mise en place de la base de données	0..1	
4.3.7.7	Historique de la base de données	0..1	
4.3.7.8	Contact sur la base de données	0..n	
4.3.8	Éléments de métadonnées relatifs à la qualité de la donnée		
4.3.8.1	Conformité INSPIRE	0..n	Obligatoire si la donnée est concernée par INSPIRE
4.3.8.1.1	Spécification	1	
4.3.8.1.2	Degré	1	
4.3.8.2	Généalogie	1	
4.3.8.3	Cohérence topologique	0..n	Obligatoire si la donnée : <ul style="list-style-type: none"> - est concernée par INSPIRE et rattachée aux thèmes « Régions bio-géographiques », « Habitats et biotopes » et « Distribution des espèces » - comprend des types issus du modèle générique de réseau («Generic Network Model») et n'assure pas la topologie du réseau (c'est-à-dire à la connectivité des lignes centrales).
4.3.9	Éléments de descriptions relatifs aux métadonnées		
4.3.9.1	Point de contact sur les métadonnées	1..n	
4.3.9.2	Langue des métadonnées	1	
4.3.9.3	Date des métadonnées	1	

Tableau 3 : Eléments de métadonnées relatifs aux services de données



La cardinalité des éléments de métadonnées concernent uniquement les services INSPIRE.

Référence	Élément de métadonnées	Cardinalité	Condition
4.4.1	Nom du service	1	
4.4.2	Résumé du service	1	
4.4.3	Type de ressource	1	
4.4.4	Organisation responsable du service	1..n	
4.4.5	Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation	1..n	
4.4.6	Restrictions concernant l'accès public	1..n	
4.4.7	Ressource couplée	0..n	Obligatoire si des liens avec les séries de données avec lesquelles le service opère sont disponibles
4.4.8	Résolution spatiale	0..n	Obligatoire lorsque la résolution spatiale pour ce service fait l'objet d'une restriction
4.4.9	Emprise géographique	0..n	Obligatoire pour les services dont l'étendue géographique est explicite
4.4.10	Référence temporelle	1..n	
4.4.11	Mot-clé	1..n	
4.4.12	Conformité	1..n	
4.4.13	Type de service de données géographiques	1	
4.4.14	URL d'accès au service	0..n	Obligatoire si un lien avec le service est disponible
4.4.15	Éléments de description des métadonnées	1	
4.4.15.1	Point de contact de la métadonnée	1..n	
4.4.15.2	Langue MTD	1	
4.4.15.3	Date MTD	1	



Tableau 4 : Eléments de métadonnées relatifs aux acteurs

Référence	Élément de métadonnées	Cardinalité	Condition
4.5.1	Identifiant de l'acteur	1	
4.5.2	Nom complet de l'acteur	1	
4.5.3	Nom usuel de l'acteur	0..1	
4.5.4	Statut de l'acteur	0..1	
4.5.5	Territoire d'action	0..n	
4.5.6	Structure mère	0..1	
4.5.7	Domaine	1	
4.5.8	Historique	0..n	
4.5.9	Période d'intervention	0..n	
4.5.10	Adresse postale	0..1	
4.5.11	Code postal	0..1	
4.5.12	Commune	0..1	
4.5.13	Pays	0..1	
4.5.14	Téléphone	0..1	
4.5.15	Email	1	
4.5.16	Site Internet	0..1	
4.5.17	Commentaires	0..1	
4.5.18	Acteurs associés	0..n	
4.5.19	Rôle de l'acteur	1	



6 GLOSSAIRE

Métadonnées

Informations descriptives des ressources, rendant possible leur recherche, leur inventaire et leur utilisation.

Série de données (ou jeu de données) :

Compilation identifiable de données géographiques

Ensemble de séries de données :

Compilation de séries de données géographiques partageant la même spécification de produit



7 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Glossaire du domaine terrestre IDCNP Version 3.5, MEDDTL/CGDD/SOeS, mars 2011

Guide d'aide à la saisie pour le volet mer, Version 3.5, mars 2011

EN ISO 19115:2003 – Information Géographique — Métadonnées

ISO 19115/Cor.1:2006, Geographic information – Metadata, Technical Corrigendum

ISO 19119:2005, Geographic information – Services

ISO DTS 191391 – Information Géographique – Métadonnées - Implémentation XML

DIRECTIVE 2007/2/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL, 14/03/2007

INSPIRE metadata regulation, 03/12/2008

INSPIRE Metadata Implementing Rules: Technical Guidelines based on EN ISO 19115 and EN

D2.8.I.9 INSPIRE Data Specification on Protected Sites – Guidelines. Version 3.0, 2009-09-07

D2.8.III.17 Data Specification on Bio-geographical Regions – Draft Guidelines. 2011-06-15

D2.8.III.18 Data Specification on Habitats and Biotopes – Draft Guidelines. 2011-06-15

D2.8.III.19 Data Specification on Species Distribution – Draft Guidelines. 2011-06-15

NatureSDI+ Metadata Specification, J.C. Desconnets, version 1.2, 18/05/2010



ANNEXE I : Liste de valeurs

1-Liste des valeurs du champ [Volet SINP]

Item	Définition
Terre	Toutes les données relatives à la nature / biodiversité française du domaine terrestre (outre-mer compris) : habitats, flore, faune, champignons..., les données relatives aux espaces naturels (protégés / gérés ou non), aux sites géologiques, aux écosystèmes et leur fonctionnement.
Mer	Toutes les données relatives à la nature / biodiversité française du domaine marin (outre-mer compris) : habitats, flore, faune, champignons..., les données relatives aux espaces naturels (protégés / gérés ou non), aux sites géologiques, aux écosystèmes et leur fonctionnement.
Paysage	Toutes les données relatives aux paysages, c'est-à-dire des données relatives aux formes du territoire, aux perceptions sociales et aux dynamiques du territoire. Elles intègrent également des inventaires particuliers. Elles concernent les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elles incluent les espaces terrestres, les eaux intérieures et maritimes. Elles concernent tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.

2-Liste des valeurs du champ [Type de dispositif]

Item	Définition
Etude	Une étude se définit comme « la collecte systématique de données dans l'objectif de comprendre des processus écologiques et dans certains cas, de déterminer la cause des changements observés par les suivis. Un tel protocole implique généralement une approche expérimentale, dans laquelle une hypothèse concernant la cause probable des changements est testée dans des conditions avec ou sans la cause spécifiée (National Park Service, 2010).
Inventaire	Un inventaire est un « recensement le plus exhaustif possible d'un ensemble de données taxonomiques sur une aire géographique précise et durant une période de temps limitée » (Lhonoré, 2000). Il correspond donc à une campagne de collecte de données. La donnée minimale que l'on tire d'un tel inventaire est de type « présence » (par exemple la présence de taxons végétaux, dans un endroit donné et à un moment donné). Des informations quantitatives (effectifs, poids...) ou qualitatives (comportement...) peuvent toutefois compléter cette donnée minimale (National Park Service, 2010). Une telle opération est effectuée « sans idées préconçues quant à la teneur des résultats » (Finlayson, 1996).
Suivi	Un suivi est « la collection et l'analyse d'observations et de mesures répétées dans le but de détecter des tendances d'évolution », généralement pour évaluer les effets d'actions de gestion sur une population, sur la dynamique d'une communauté ou sur des processus écologiques (Elzinga et al., 1998 ; Yoccoz et al., 2001). Un suivi possède au moins implicitement une hypothèse de base à vérifier.



Collection	Les données de collection correspondent aux données bancarisées dans des collections, comme les herbiers, ou encore des collections photographiques dans le cas du paysage.
------------	---

3-Liste des valeurs du champ [Niveau territorial]

Item	Définition	Commentaires
Niveau territorial pour le domaine terrestre	Le niveau territorial définit la zone couverte par le dispositif de collecte (la zone sur laquelle portent les données, au moins potentiellement).	Ce champ est complété par l'administrateur national lors du processus de validation des fiches dispositif.
International	Dispositif impliquant la France et un ou plusieurs pays extérieur(s) à l'Union européenne.	Exemple : réseau d'observation paneuropéen.
Européen	Dispositif mis en place dans le cadre de l'Union européenne et impliquant la France.	Il s'agit de dispositifs qui concernent l'ensemble ou une partie de l'Union européenne dont la France (le territoire sur lequel portent les données correspond à l'ensemble ou une partie de l'Union européenne dont la France).
National	Dispositif français (outre-mer compris).	Il s'agit de dispositifs qui généralement concernent l'ensemble du territoire français, tout au moins l'ensemble de la métropole et/ou l'ensemble de l'outre-mer ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données correspond à l'ensemble de la métropole ou à l'ensemble de l'outre-mer ou à la France toute entière. Il peut s'agir aussi de dispositifs d'ampleur nationale, piloté / coordonné / organisé au niveau national, qui concernent potentiellement tout le territoire mais qui dans les faits ne s'appliquent qu'à une partie seulement du territoire ; c'est par exemple le cas du suivi national des grands prédateurs (ours, loup, lynx) sous la responsabilité de l'ONCFS qui ne concerne de fait que les zones de présence de ces espèces (zones où l'ONCFS organise effectivement le suivi).
Interrégional	Dispositif qui ne concerne qu'un nombre limité de régions.	Il s'agit de dispositifs qui généralement concernent deux régions limitrophes, par exemple dans le cadre d'un suivi naturaliste organisé sur un site protégé / géré à cheval sur deux régions tel qu'un PNR transrégional. Le territoire sur lequel porte les données peut correspondre à la totalité des différentes régions concernées ou bien à une partie seulement de chacune de ces régions.
Régional	Dispositif qui ne concerne qu'une seule région.	Il s'agit en général de dispositifs mis en place par la région, par



		<p>une autorité déconcentrée de l'état de niveau régional (une DREAL par exemple) ou par une association de portée régionale ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données est généralement celui de la région toute entière.</p> <p>Il peut également s'agir de dispositifs locaux concernant au moins deux départements (ou une partie de deux départements), mais pas tous les départements de la région, par exemple dans le cadre d'un suivi naturaliste organisé sur un site protégé / géré à cheval sur plusieurs départements d'une même région (tel que la Sologne) ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données n'est qu'une partie seulement de la région.</p>
Départemental ou intercommunal	Dispositif qui ne concerne qu'un seul département, dans sa totalité ou en partie seulement.	<p>Il s'agit en général de dispositifs mis en place par le département, par une autorité déconcentrée de l'état de niveau départemental ou par une association ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données est généralement celui du département tout entier.</p> <p>Il peut également s'agir de dispositifs locaux ne concernant qu'une partie d'un département ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données n'est qu'une partie seulement du département.</p>
Communal	Dispositif qui ne concerne qu'une seule commune, dans sa totalité ou en partie seulement.	Il s'agit en général de dispositifs mis en place à l'échelle d'une commune ou sur un site bien défini dont l'emprise est entièrement comprise dans les limites communales.

Découpage géographique du domaine marin

Emprises moyenne	Mondiale	Région marine (UNEP)	Sous région (LME Regional Seas, OSPAR, ZEE incluse)	Secteur (déclinaison de la sous-région en secteurs biogéographiques/administratifs à valider par les experts locaux)	Local (unité de gestion)	Statut	TBMF
	40 000 km	5000 à 10 000 km	700 à 2 500 km	200 à 1000 km	< 100 km		
Echelle de restitution (sur A0)	1:33 000 000	1:5 000 000 à 1:10 000 000	1:700 000 à 1:2 500 000	1:200 000 à 1:1 000 000	1:25 000 (selon couverture)		
Océan mondial		Atlantique nord-est (North-East Atlantic)	Manche-Mer du Nord (North Sea - 22, Boreal)	Côtes nord (Cherbourg à frontière belge)	Champ libre à décliner selon le dispositif	Métropole	Manche
			Mers celtiques (Celtic Biscay Shelf - 24, Lusitanian->Boreal)	Bretagne nord (Cherbourg à Aber Wrac'h)		Métropole	Manche/Atlantique
				Iroise (Aber Wrac'h à Penmarc'h)			
				Bretagne sud (Penmarc'h à Loire)			
		Vendée-Charente (Loire à Gironde)					
		Lusitanie (Iberian Coastal - 25, Lusitanian Warm North)	Aquitaine (Gironde à frontière espagnole)	Métropole		Atlantique	
			Méditerranée occidentale (Mediterranean & Black Seas)	Golfe du Lion (Languedoc-Roussillon)		Métropole	Méditerranée
		Côte d'Azur (PACA)					
		Corse					
		Indien sud-ouest (Eastern Africa)	Mascareignes sud (30 bis)	La Réunion		DROM	Tromelin et Réunion
			Mozambique (Agulhas Current - 30)	Tromelin		TAAF	Tromelin et Réunion
				Les Glorieuses		TAAF	Eparses
				Mayotte		TAAF DROM 2011?	Mayotte
				Juan de Nova		TAAF	Eparses
			Saint-Paul et Amsterdam (61 quater)	Bassas da India		TAAF	Eparses
				Europa		TAAF	Eparses
			Antarctique (Antarctic)	Saint-Paul et Amsterdam		TAAF	TAAF
		Kerguelen (61 bis)		TAAF		TAAF	
		Crozet (61 ter)		TAAF		TAAF	
		Pacifique sud (South Pacific)	Terre Adélie (Antarctic - 61)	Terre Adélie		TAAF	?
			Nouvelle Calédonie (65)	Mer de Corail ou Côte ouest calédonienne		collectivité sui generis	Nouvelle Calédonie
				Loyauté ou Côte est calédonienne			
			Wallis et Futuna (66)	Wallis		COM	Wallis et Futuna
			Futuna				
			Société (67)	Société		COM	PF
			Tuamotu-Gambier (68)	Tuamotu		COM	PF
		Gambier					
		Australes (69)	Australes nord	COM		PF	
			Australes sud (Rapa)				
		Marquises (70)	Marquises (nord / sud ?)	COM		PF	
		Pacifique nord-est (North-East Pacific)	Clipperton	Clipperton		Propriété domaniale	?
		Caraïbes large (Wider caribbean)	Petites Antilles (Caribbean Sea - 12)	Guadeloupe		DROM	Antilles
Martinique	DROM			Antilles			
St-Martin et St-Barthélemy	COM		Antilles				
Guyanes (North Brazil Shelf - 17)	Guyane française	DROM	Guyane				
Atlantique nord-ouest (North-West Atlantic)	Newfoundland sud (Newfoundland - Labrador Shelf - 9)	St-Pierre et Miquelon	COM	?			



4-Liste des valeurs du champ [Catégorie thématique]

Item	Définition	Commentaires
Agriculture	Élevage et/ou cultures.	Ex. : agriculture, irrigation, aquaculture, plantations, pastoralisme, ravageurs des cultures.
Flore et faune	Flore et faune dans un écosystème naturel.	Ex. : habitat, écologie, faune sauvage, faune aquatique, sciences biologiques, zones humides, végétation, biodiversité.
Limites politiques et administratives		Ex. : limites de pays, de provinces, de départements, de communes.
Climatologie, météorologie	Processus et phénomènes atmosphériques.	Ex. : climat, météorologie, conditions atmosphériques, changements climatiques, couverture nuageuse, précipitations.
Économie	Activités économiques, emploi.	Ex. : production, travail, revenu, commerce, industrie, tourisme et éco-tourisme, foresterie, pêche, chasse, exploration et exploitation des ressources minières, pétrole, gaz naturel.
Topographie	Topographie au-dessous et au-dessus du niveau de la mer.	Ex. : altitude, bathymétrie, MNT, pentes et calculs dérivés de l'altitude.
Ressources et gestion de l'environnement	Ressources naturelles, protection, conservation des ressources naturelles.	Ex. : pollution, traitement et stockage des déchets, suivi de l'environnement, gestion du risque, réserves naturelles, paysage.
Géosciences	Informations relatives aux sciences de la Terre.	Ex. : composants et processus géophysiques, géologie, minéralogie, tectonique, risque sismique, activité volcanique, glissement de terrain, pédologie, permafrost, hydrogéologie, érosion.
Santé	Santé, services de santé, épidémiologie.	Ex. : maladies et épidémie, facteurs affectant la santé, santé mentale et physique, services de santé.
Carte de référence de la couverture terrestre	Carte de référence.	Ex. : occupation des terres, imagerie aérienne et satellitale, cartes thématiques, cartes topographiques.
Infrastructures militaires	Bases, infrastructures et activités militaires.	
Hydrographie	Eaux intérieures.	Ex. : fleuves, rivières, glaciers, lacs salés, systèmes hydrographiques, barrages, débits, qualité de l'eau.
Localisation de réseaux		Ex. : zones postales, adresses, points de contrôle, réseau géodésique.
Océans	Composants et caractéristiques du milieu maritime.	Ex. : littoral, récifs, marée, etc.
Planification et gestion du		Ex. : carte d'utilisation des terres, plan d'occupation des sols,



territoire		planification pour la prévention des risques.
Société	Caractéristiques des sociétés et des cultures.	Ex. : lois, anthropologie, éducation, données démographiques, archéologie, suivi des systèmes sociaux, croyances, us et coutumes, crimes et justices.
Aménagements urbains	Constructions humaines.	Ex. : musées, églises, usines, maisons, monuments, boutiques, immeubles.
Infrastructures de transport	Moyens de transports des personnes et des biens.	Ex. : routes, aéroports, tunnels, viaducs, ponts, chemin de fer.
Réseaux de télécommunication, d'énergie	Systèmes de distribution, de gestion ou de stockage de l'énergie, de l'eau, des déchets. Infrastructures et services de communication.	Ex. : source d'énergie solaire, hydroélectrique, nucléaire, épuration et distribution des eaux, réseau de distribution électrique, de gaz, réseau de télécommunication, radio.

5-Liste des valeurs du champ [Type(s) d'espace(s) concerné(s)]

Item	Définition	Commentaires
Znieff	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.	Les données collectées concernent l'ensemble des Znieff (aussi bien celles de type 1 que celles de type 2) ou indifféremment les Znieff de type 1 et les Znieff de type 2.
Znieff 1	Espace de superficie réduite, homogène d'un point de vue écologique et qui abrite au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire.	Les données collectées ne concernent que les Znieff de type 1.
Znieff 2	Grand ensemble naturel riche, ou peu modifié, qui offre des potentialités biologiques importantes. Possède un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère. Peut inclure des Znieff de type 1.	Les données collectées ne concernent que les Znieff de type 2.
Zico	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux	
Site au titre de la Convention de Ramsar	Concerne les zones humides d'importance internationale.	
Réserve de Biosphère	Programme 'Man and Biosphere' de l'Unesco.	
Site Natura 2000	ZPS et/ou SIC/ZSC.	Les données collectées concernent l'ensemble des sites Natura 2000 (aussi bien les ZPS que les SIC/ZSC) ou indifféremment les ZPS et les SIC/ZSC.
Zone de Protection Spéciale (ZPS)	Site Natura 2000 désigné au titre de la Directive "Oiseaux".	Les données collectées ne concernent que les ZPS.
Site d'Intérêt Communautaire (SIC) / Zone Spéciale de	Site Natura 2000 désigné au titre de la Directive "Habitats".	Les données collectées ne concernent que les SIC /ZSC.



Conservation (ZSC)		
Parc national	Cœur et/ou zone d'adhésion.	Les données collectées concernent l'ensemble du parc national (aussi bien le cœur que l'aire d'adhésion) ou indifféremment le cœur et l'aire d'adhésion.
Parc national (cœur)	Anciennement dénommé "zone centrale".	Les données collectées ne concernent que le cœur du parc national.
Parc national (aire d'adhésion)	Anciennement dénommée "zone périphérique".	Les données collectées ne concernent que l'aire d'adhésion du parc national.
Parc Naturel Marin	Outil de gestion durable et concertée pour les espaces maritimes, créé par la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006. Espace dont les objectifs sont de « contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin » (Art. L. 334-3).	
Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Anciennement dénommée "réserve naturelle".	
Réserve Naturelle de Corse (RNC)	Anciennement dénommée "réserve naturelle".	
Réserve Naturelle Régionale (RNR)	Anciennement dénommée "réserve naturelle volontaire".	
Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APB)		
Réserve Naturelle de Chasse et de Faune Sauvage	A pour objet la protection des espèces de gibier menacées, le développement du gibier à des fins de repeuplement, les études scientifiques et techniques, la réalisation de modèles de gestion du gibier, la formation de personnels spécialisés et l'information du public.	
Réserve Biologique Domaniale ou Forestière	Créée sur la base de la présence de milieux ou d'espèces remarquables en forêt domaniale ou communale, avec pour principal objectif la préservation du patrimoine naturel remarquable et l'étude des écosystèmes. Comprend aussi bien les réserves intégrales que dirigées.	
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	Appartient à un réseau européen de réserves ayant pour objectif la conservation des écosystèmes uniques en Europe.	Toutes les réserves biogénétiques du Conseil de l'Europe françaises sont des réserves naturelles.
Site du Conservatoire du Littoral (CELRL)	Site du Conservatoire du Littoral (CELRL)	
Sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels (CREN)	Sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels (CREN)	
Espace Naturel Sensible (ENS)	Espace Naturel Sensible (ENS)	



Parc Naturel Régional (PNR)	Parc Naturel Régional (PNR)	
Site inscrit	Site inscrit	
Site classé	Site classé	
Forêt de protection	Espace où l'état boisé est maintenu pour protéger les sols de l'érosion (objectif initial), mais aussi dans le cas de zones où le maintien de l'état boisé s'impose pour des raisons écologiques ou pour le bien-être des populations (notamment en périphérie des grandes agglomérations).	
Espace sous MAE	Espace faisant l'objet de Mesure Agro-environnementale (MAE)	
Réseau REDOM		

6-Liste hiérarchisée des valeurs du champ [Type des données]

6.1- « Faune (*Animalia*) »

Item	Contenu
Embranchement des Acanthocephala	
Embranchement des Annelida	
Embranchement des Arthropoda	
Sous-embranchement des Chelicerata	
Classe des Arachnida	
Classe des Pycnogonida	
Sous-embranchement des Crustacea	
Classe des Branchiopoda	
Classe des Cirripedia	
Classe des Malacostraca	
Classe des Maxillopoda	
Classe des Ostracoda	
Classe des Remipedia	
Classe des Thecostraca	
Sous-embranchement des Hexapoda	
Classe des Entognatha	Protoures et collemboles.
Classe des Insecta	
Sous-embranchement des Myriapoda	
Classe des Chilopoda	



Classe des Diplopoda	
Classe des Pauropoda	
Classe des Symphyla	
Embranchement des Brachiopoda	
Embranchement des Bryozoa	
Embranchement des Cephalorhyncha	
Embranchement des Chaetognatha	
Embranchement des Chordata	
Sous-embranchement des Cephalochordata	
Sous-embranchement des Vertebrata	
Vertebrata Agnatha (Lamproies et Myxines)	
Classe des Cephalaspidomorphi (Lamproies)	
Classe des Myxini (Myxines)	
Vertebrata Gnathostomata	
Classe des Actinopterygii	Poissons sauf requins, raies et chimères.
Classe des Amphibia	
Classe des Aves	Oiseaux.
Classe des Elasmobranchii (Requins et raies)	
Classe des Holocephali (Chimères)	
Classe des Mammalia	
Classe des Reptilia	
Sous-embranchement des Urochordata	
Embranchement des Cnidaria	
Embranchement des Craspedophyta	
Embranchement des Ctenophora	
Embranchement des Cycliophora	
Embranchement des Echinodermata	
Embranchement des Entoprocta	
Embranchement des Gastrotricha	
Embranchement des Gnathostomulida	
Embranchement des Haptophyta	
Embranchement des Hemichordata	
Embranchement des Mesozoa	
Embranchement des Mollusca	
Classe des Bivalvia	
Classe des Caudofoveata	
Classe des Cephalopoda	
Classe des Gastropoda	



Classe des Monoplacophora	
Classe des Polyplacophora	
Classe des Scaphopoda	
Classe des Solenogastres	
Classe des Aplacophora	
Embranchement des Nematoda	
Embranchement des Nematomorpha	
Embranchement des Nemertea	
Embranchement des Nemertina	
Embranchement des Plathelminthes	
Sous-embranchement des Neodermata	
Sous-embranchement des Turbellaria	
Embranchement des Porifera	
Embranchement des Prasinophyta	
Embranchement des Protozoa	
Embranchement des Rotifera	
Embranchement des Sipuncula	
Embranchement des Tardigrada	

6.2- « Flore (*Plantae*) »

Item	Contenu
Embranchement des Angiospermophyta	
Classe des Liliopsida	
Embranchement des Bryophyta	
Classe des Andreaeopsida	
Classe des Anthocerotopsida	
Classe des Bryopsida	Mousses
Classe des Marchantiopsida	Hépatiques
Embranchement des Pteridophyta	
Classe des Filicopsida	Fougères et prêles
Classe des Lycopsidea	Lycopodes, isoètes et sélaginelles
Classe des Psilotopsida	
Classe des Sphenopsida	
Embranchement des Spermatophyta	Angiospermae
Classe des Dicotyledones	



Classe des Monocotyledones	
Embranchement des Spermatophyta	Gymnospermae
Classe des Coniferopsida	
Classe des Gnetopsida	
Classe des Taxopsida	

6.3- « Algues »

Item	Contenu
Groupe des algues brunes (Phaeophycota)	Ex. : Fucus, laminaires,
Groupe des algues vertes (Chlorophycota)	Ex. : ulves, entéromorphes, etc.
Groupe des algues rouges (Rhodophycota)	Ex. : Gracilaria, Corallina, Chondrus, etc.
Groupe des microalgues	Ex. : cyanophycées, diatomées, dinoflagellés, microphytobenthos, etc.

6.4- « Habitats »

Item	Contenu
Habitats marins	Le (s) type (s) d'habitat(s) suivi(s) pourra être précisé à un niveau plus fin dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
Habitats côtiers	
Eaux intérieures de surface	
Marais et tourbières, milieux marécageux	
Prairies et terrains dominés par les mousses ou les lichens	
Landes, friches et toundra	
Bois et forêt	
Habitats intérieurs sans végétation ou à la végétation clairsemée	
Habitats régulièrement ou récemment cultivés, habitats agricoles et horticoles	
Habitats artificialisés, urbanisés ou industriels	
Habitats complexes	

6.5- Paysage

Item	Contenu
------	---------



Atlas de paysages	
Indicateurs de paysage	
Inventaires sectoriels	
Paysages labélisés	
Paysages protégés	
Objectifs de qualité paysagère	
Travaux de recherche	
Travaux d'étudiants	

7- Liste des valeurs du champ [Plan d'échantillonnage]

Item	Commentaires
Aucun	
Aléatoire	Dans un échantillonnage aléatoire, toutes les combinaisons possibles d'unités d'échantillonnage tirées de la population ont les mêmes chances d'être sélectionnées. Dans la pratique, la sélection d'un échantillon aléatoire se fait unité par unité, soit par tirage, soit au moyen de tables de nombres aléatoires
Spatial	L'échantillonnage spatial est représenté par la méthode des unités types qui consiste à diviser la population (le paysage par exemple) en un certain nombre de sous-unités homogènes. Ce type de méthode est assez courant en télédétection lorsqu'il s'agit de qualifier des paysages ou de réaliser une couverture d'occupation du sol.
Stratifié	Un échantillonnage stratifié permet de diviser une population hétérogène en sous-populations appelées strates, constituées d'éléments homogènes. L'échantillonnage stratifié donne une meilleure section transversale de la population que la procédure d'échantillonnage aléatoire simple

8-Liste des valeurs du champ [Méthode de recueil]

Item	Définition / Précisions
Non renseigné	
Pas de méthode particulière de prospection	
Enquêtes / entretiens	
Télédétection	



Télémétrie	
Observation par point	
Observation par transect	
Observation "en plein"	
Observation directe	
Observation indirecte	
Piégeage, capture	
Interprétation de cartographies	
Interprétation de représentations iconographiques et/ou textuelles	
Non renseigné	

9- Liste des items du champ [Référentiel(s) milieux]

Item	Définition / Précisions
EUNIS	Référentiel des habitats européens établis dans le cadre du Système d'information européen sur la nature.
CORINE Biotope	Référentiel des habitats européens établis dans le cadre du programme CORINE Biotope.
EUR 15 / EUR 25 / EUR 27	Référentiel des habitats de la directive "Habitats" (Natura 2000). EUR 25 = évolution de EUR 15 suite au passage de l'UE à 25 États membres. EUR 27 = évolution de EUR 25 suite au passage de l'UE à 27 États membres
CORINE Land Cover	Classes d'occupation des terres.
ROUSTEAU Alain, 1995 - Carte Ecologique de la Guadeloupe	Référentiel utilisé en Guadeloupe
Codes habitats STOC EPS	
Prodrome des végétations de France	
Guide des groupements végétaux de la région parisienne	

10- Liste des items du champ [Référentiel(s) taxonomique(s)]

Item	Définition / Précisions
Référentiel TAXREF validé MNHN - http://inpn.mnhn.fr/download/TAXREF_sources_v4.0.pdf	Liste de référence de la faune continentale de France (mammifères marins inclus). Validé MNHN. Téléchargeable sur le site de l'INPN. En accord avec Fauna Europaea. Dernière version disponible : TAXREF v.1.2 + TAXREF SYNONYMES v.1.1 du 6 septembre 2005.
Référentiel Habitats Validé MNHN -	



http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats	
Référentiel Espaces Validé MNHN - http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique	
Référentiel MNHN des plantes vasculaires de Métropole (v.01aa du 10 Février 2005) - Validé MNHN	Référentiel taxonomique des plantes vasculaires de France métropolitaine. Version 01aa du 10 février 2005. Légère évolution de la BDNFF (v3.02 de septembre 2003). Téléchargeable sur le site de l'INPN.
Référentiel des mollusques continentaux de France (2002) - Validé MNHN	Liste de référence. Référentiel papier publié (2002 : Patrimoine Naturel, 52). Validé MNHN.
EMBL Reptile Database	EMBL = European Molecular Biology Laboratory. Niveau global.
Fauna Europaea (v.1.2 du 7 mars 2005)	Dernière version disponible en ligne : version 1.2 du 7 mars 2005.
CLENAM - Validé MNHN	Check List of European MARine Mollusca. Référentiel électronique des mollusques marins des mers d'Europe. Validé MNHN.
Référentiel des crustacés décapodes d'Europe (1999) - Validé MNHN	Crustacés Décapodes européens marins et d'eau douce. Référentiel papier publié (1999 : Patrimoine Naturel, 40). Validé MNHN.
FishBase - Validé MNHN	Référentiel électronique des Poissons. Validé MNHN. Niveau global. 28000 espèces.
CephBase - Validé MNHN	Référentiel électronique des Céphalopodes. Validé MNHN. Niveau global.
ERMS	European Register of Marine Species. Faune et flore marine, niveau européen. 29 000 espèces cataloguées. http://www.marbef.org/data/erms.php
WoRMS	World Register of Marine Species. Faune et flore marine, niveau européen. 154 706 espèces cataloguées. http://www.marinespecies.org/
Référentiel taxonomique du SIH (Ifremer)	Référentiel taxonomique du Système d'Information halieutique de l'Ifremer. Plus de 4000 taxons et 6500 synonymes.
Index des Neuropterida du Monde (TAMU) (v.1.00 du 15 juillet 2003)	Index to the Neuropterida Species of the world. Neuroptera, Megaloptera, Raphidioptera. Version 1.00 du 15 juillet 2003. Texas A&M University, Laboratoire d'Entomologie. Niveau global.
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Ephémères (juillet 2002)	Liste de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Ephémères (juillet 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Lucanoidea et Scarabaeoidea (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Lucanoidea et Scarabaeoidea (juin 2002)
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Buprestidae (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Buprestidae (juin 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Cerambycidae (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Cerambycidae (juin 2002).



Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Curculionoidea (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Curculionoidea (juin 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Scolytidae (juillet 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Scolytidae (juillet 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Lépidoptères (juillet 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Lépidoptères (juillet 2002).
Liste Leraut, 1997	Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse. Publiée (Alexanor). 2ème édition (1997).
Liste Leraut, 1980	Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse. Publiée (Alexanor). 1ère édition (1980).
ISFF (Index de Kerguelen) - Octobre 1999	Index Synonymique de la Flore de France. INRA, MNHN. Mise à jour Octobre 1999 (version consultable en ligne sur le site de l'INRA de Dijon).
ISFF (Index de Kerguelen) - Juin 1998	Index Synonymique de la Flore de France. INRA, MNHN. Mise à jour Juin 1998 (version téléchargeable sur le site de l'INRA de Dijon).
Flora Europaea	
Référentiel floristique de la base AUBLET2	Référentiel pour la flore de Guyane Française. Base de données sur la flore du plateau des Guyanes (AUBLET2, Herbier de Guyane, IRD).
AlgaeBase - Validé MNHN	Référentiel électronique des Algues. Validé MNHN. Niveau global.
Référentiel des Algues Desmidiées de France (1999) - Validé MNHN	Référentiel papier publié (1999 : Patrimoine Naturel, 41). Validé MNHN.
PEGLER D.N. Agaric Flora of the Lesser Antilles	
FOURNET Jacques, 2002. Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique	
FOURNET J., HOFF M., 1999. Index floristique des Antilles françaises (Patrimoines naturels 36, MNHN)	
Feldmann P., Barré N., 2001. Atlas des orchidées sauvages de la Guadeloupe	
Hostache G., 1992. La vie dans les eaux douces de la Guadeloupe, poissons et crustacés.	
Sibley 2007. Guide des oiseaux de l'Est de l'Amérique du Nord	
Raffaele & al. 1998. Birds of the West Indies	
De Foucault B., 1976. Flore des bryophytes de Guadeloupe	
Buck W.R. 1998. Pleurocarpus Mossus of the West Indies	
FAO 1998. World reference base for soils resources	
Liste des Oiseaux de France (CRBPO, 2007)	
TAXREF v.2.0 (15 février 2008)	
Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de	



la France et des régions voisines, 4e édition, 1992	
OZENDA P., CLAUZADE G. – Les Lichens : Etude biologique et flore illustrée – éd. Masson et Cie, Paris, 1970 – 801 p.	
Handbook of the Marine Fauna of North-west europe	
Annexes de la Directive Oiseaux	
Annexes de la Directive Habitats	
Inventaire de la flore vasculaire de Haute-Normandie (CBNBL, 2005)	
Roberts M.J., 2010 - Guide des araignées de France et d'Europe	
Liste des orthoptères de France (ASCETE, 2008)	
Boudot J.-P., Dommanget J.-L., 2010. Liste de référence des Odonates de France métropolitaine. Version 02/2010.	
Aulagnier S., Liste des mammifères de France métropolitaine, 2009, ARVICOLA, Tome XIX, n° 1	
Henri Tachet et al, 2010 - Invertébrés d'eau douce.	
Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines, 5e édition, 2004	
Liste des végétaux hygrophiles, arrêté du 24 juin 2008, Annexe II table A	
Liste des végétaux hygrophiles de Haute-Normandie, 2011	
« Conservatoire Botanique du Mascarin (BOULLET V., GIGORD L. coord.) 2010. - Index de la flore vasculaire de la Réunion (Trachéophytes) : statuts, menaces et protections. » - . Disponible à " http://flore.cbnm.org ".	
Eckert, K. L., K. A. Bjorndal, F. A. Abreu-Grobois, and M. Donnelly (Editors). 1999. Research and Management Techniques for the Conservation of Sea Turtles. IUCN/SSC Marine Turtle Specialist Group Publication No. 4.	
http://reptile-database.reptarium.cz/search.php MNHN-Liste des Reptiles terrestres de la Réunion-Jean Lescure	
Keith, P., Marquet G, Valade P, Vigneux, E. & Bosc, P. 2006. Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce des Comores, Mascareignes et Seychelles. Patrimoines naturels, 65: 1-250	
Autre	Préciser dans [commentaires] le nom et les références du référentiel, la version utilisée (date) et le lien internet officiel l'explicitant (type http://...).

11- Liste des valeurs des champs [Référentiel(s) géographique(s)] et [Système(s) de projection]

Référentiel(s) géographique(s)	Définition	Commentaires
Coordonnées GPS	Les données sont géoréférencées par leurs	Ex : couple (longitude, latitude), en degré décimaux ou



	coordonnées GPS lues dans un système géodésique connu.	degré/minutes décimales ou degré/minutes/secondes, lu dans le système géodésique WGS84 ou ED50, etc.
BD Carto		
BD Ortho		Préciser dans le champ [commentaires] la(es) date(s) d'acquisition des orthophotos utilisées (cf. date/heure de passage du vol dans les métadonnées associées)
BD Parcellaire		
BD Topo		
BD Carthage		
Scan 100 IGN		
Scan 50 IGN		
Scan 25 IGN		
Carte SHOM		Préciser dans le champ commentaires la(es) références et date(s) de mises à jour des cartes marines utilisées
Carte topo 1/25 000e IGN		
Indirect	Les données ne sont pas géoréférencées directement mais sont associées à un "objet" qui, lui, est géoréférencé.	Ex : une donnée d'observation est rapportée à la commune et c'est la commune qui est géoréférencée.

Système de projection	Définition
Lambert 93	Ce système est actuellement à privilégier pour la France métropolitaine, car c'est le système officiel national. Ce système est compatible avec le WGS84
ED50 / UTM zone 30N	
ED50 / UTM zone 31N	
ED50 / UTM zone 32N	
NTF (Paris) / Lambert zone I (Nord)	
NTF (Paris) / Lambert zone II (Centre) - Lambert II étendu	
NTF (Paris) / Lambert zone III (Sud)	
NTF (Paris) / Lambert zone IV (Corse)	
Lambert Carto I	
Lambert Carto II	
Lambert Carto II+	
Lambert Carto IV	
Lambert Carto V	
RGF 93 / CC42 (zone 1)	
RGF 93 / CC42 (zone 2)	
RGF 93 / CC42 (zone 3)	



RGF 93 / CC42 (zone 4)	
RGF 93 / CC42 (zone 5)	
RGF 93 / CC42 (zone 6)	
RGF 93 / CC42 (zone 7)	
RGF 93 / CC42 (zone 8)	
RGF 93 / CC42 (zone 9)	
WGS 84 / UTM zone 20N (Guadeloupe)	
Fort Marigot / UTM zone 20N (Guadeloupe)	
Guadeloupe 1948 / UTM zone 20N (Guadeloupe)	
CSG67 / UTM zone 22N (Guyane)	
RGFG95 / UTM zone 22N (Guyane)	
Martinique 1938 / UTM zone 20N (Martinique)	
RGR92 / UTM zone 40S (Réunion)	
Combani 1950 / UTM zone 38S (Mayotte)	
Saint Pierre et Miquelon 1950 / UTM zone 21N	
WGS 84 / UTM zone 30N	
WGS 84 / UTM zone 31N	
WGS 84 / UTM zone 32N	
CSG67 / UTM zone 21N (Guyane)	
RGFG95 / UTM zone 21N (Guyane)	
ED50 géographiques	
NTF Greenwich géographique	
Fort Marigot géographique (Guadeloupe)	
Guadeloupe 1948 géographique (Guadeloupe)	
CSG67 géographiques (Guyane)	
RGFG95 géographiques (Guyane)	
Martinique 1938 géographique (Martinique)	

12- Liste des valeurs du champ [Thème INSPIRE]

Thème	Définition
Annexe I	
Référentiels de coordonnées	Systèmes de référencement unique des informations géographiques dans l'espace sous forme d'une série de coordonnées (x, y, z) et/ou la latitude et la longitude et l'altitude, en se fondant sur un point géodésique horizontal et vertical.



Systèmes de maillage géographique	Grille multi-résolution harmonisée avec un point d'origine commun et une localisation ainsi qu'une taille des cellules harmonisées.
Dénominations géographiques	Noms de zones, de régions, de localités, de grandes villes, de banlieues, de villes moyennes ou d'implantations, ou tout autre élément géographique ou topographique d'intérêt public ou historique.
Unités administratives	Unités d'administration séparées par des limites administratives et délimitant les zones dans lesquelles les États membres détiennent et/ou exercent leurs compétences, aux fins de l'administration locale, régionale et nationale.
Adresses	Localisation des propriétés fondée sur les identifiants des adresses, habituellement le nom de la rue, le numéro de la maison et le code postal.
Parcelles cadastrales	Zones définies par les registres cadastraux ou équivalents.
Réseaux de transport	Réseaux routier, ferroviaire, aérien et navigable ainsi que les infrastructures associées. Sont également incluses les correspondances entre les différents réseaux, ainsi que le réseau transeuropéen de transport tel que défini dans la décision no 1692/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 1996 sur les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport (1) et les révisions futures de cette décision.
Hydrographie	Éléments hydrographiques, y compris les zones maritimes ainsi que toutes les autres masses d'eau et les éléments qui y sont liés, y compris les bassins et sous-bassins hydrographiques.
Sites protégés	Zone désignée ou gérée dans un cadre législatif international, communautaire ou national en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.

Annexe II	
Altitude	Modèles numériques pour l'altitude des surfaces terrestres, glaciaires et océaniques. Comprend l'altitude terrestre, la bathymétrie et la ligne de rivage.
Occupation des terres	Couverture physique et biologique de la surface terrestre, y compris les surfaces artificielles, les zones agricoles, les forêts, les zones (semi-)naturelles, les zones humides et les masses d'eau.
Ortho-imagerie	Images géoréférencées de la surface terrestre, provenant de satellites ou de capteurs aéroportés.
Géologie	Géologie caractérisée en fonction de la composition et de la structure. Englobe le substratum rocheux, les aquifères et la géomorphologie.



Annexe III	
Unités statistiques	Unités de diffusion ou d'utilisation d'autres informations statistiques.
Bâtiments	Situation géographique des bâtiments.
Sols	Sols et sous-sol caractérisés selon leur profondeur, texture, structure et teneur en particules et en matières organiques, pierrosité, érosion, le cas échéant pente moyenne et capacité anticipée de stockage de l'eau.
Usage des sols	Territoire caractérisé selon sa dimension fonctionnelle prévue ou son objet socioéconomique actuel et futur (par exemple, résidentiel, industriel, commercial, agricole, forestier, récréatif).
Santé et sécurité des personnes	Répartition géographique des pathologies dominantes (allergies, cancers, maladies respiratoires, etc.) liées directement (pollution de l'air, produits chimiques, appauvrissement de la couche d'ozone, bruit, etc.) ou indirectement (alimentation, organismes génétiquement modifiés, etc.) à la qualité de l'environnement, et ensemble des informations relatif à l'effet de celle-ci sur la santé des hommes (marqueurs biologiques, déclin de la fertilité, épidémies) ou leur bien-être (fatigue, stress, etc.).
Services d'utilité publique et services publics	Comprend les installations d'utilité publique, tels que les égouts ou les réseaux et installations liés à la gestion des déchets, à l'approvisionnement énergétique, à l'approvisionnement en eau, ainsi que les services administratifs et sociaux publics, tels que les administrations publiques, les sites de la protection civile, les écoles et les hôpitaux.
Installations de suivi environnemental	La situation et le fonctionnement des installations de suivi environnemental comprennent l'observation et la mesure des émissions, de l'état du milieu environnemental et d'autres paramètres de l'écosystème (biodiversité, conditions écologiques de la végétation, etc.) par les autorités publiques ou pour leur compte.
Lieux de production et sites industriels	Sites de production industrielle, y compris les installations couvertes par la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (1) et les installations de captage d'eau, d'extraction minière et de stockage.
Installations agricoles et aquacoles	Équipement et installations de production agricoles (y compris les systèmes d'irrigation, les serres et les étables).
Répartition de la population — démographie	Répartition géographique des personnes, avec les caractéristiques de population et les niveaux d'activité, regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration	Zones gérées, réglementées ou utilisées pour les rapports aux niveaux international, européen, national, régional et local. Sont inclus les décharges, les zones restreintes aux alentours des sources d'eau potable, les zones vulnérables aux nitrates, les chenaux réglementés en mer ou les eaux intérieures importantes, les zones destinées à la décharge de déchets, les zones soumises à limitation du bruit, les zones faisant l'objet de permis d'exploration et d'extraction minière, les districts hydrographiques, les unités correspondantes utilisées pour les rapports et les zones de gestion du littoral.



Zones à risque naturel	Zones sensibles caractérisées en fonction des risques naturels (tous les phénomènes atmosphériques, hydrologiques, sismiques, volcaniques, ainsi que les feux de friche qui peuvent, en raison de leur situation, de leur gravité et de leur fréquence, nuire gravement à la société), tels qu'inondations, glissements et affaissements de terrain, avalanches, incendies de forêts, tremblements de terre et éruptions volcaniques.
Conditions atmosphériques	Conditions physiques dans l'atmosphère. Comprend les données géographiques fondées sur des mesures, sur des modèles ou sur une combinaison des deux, ainsi que les lieux de mesure.
Caractéristiques géographiques météorologiques	Conditions météorologiques et leur mesure: précipitations, température, évapotranspiration, vitesse et direction du vent.
Caractéristiques géographiques océanographiques	Conditions physiques des océans (courants, salinité, hauteur des vagues, etc.).
Régions maritimes	Conditions physiques des mers et des masses d'eau salée divisées en régions et en sous-régions à caractéristiques communes.
Régions biogéographiques	Zones présentant des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes.
Habitats et biotopes	Zones géographiques ayant des caractéristiques écologiques particulières — conditions, processus, structures et fonctions (de maintien de la vie) — favorables aux organismes qui y vivent. Sont incluses les zones terrestres et aquatiques qui se distinguent par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques ou biotiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles.
Répartition des espèces	Répartition géographique de l'occurrence des espèces animales et végétales regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
Sources d'énergie	Sources d'énergie comprenant les hydrocarbures, l'énergie hydraulique, la bioénergie, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la source.
Ressources minérales	Ressources minérales comprenant les minerais métalliques, les minéraux industriels, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la ressource.

13- Liste des valeurs du champ [Statut de l'acteur]

Item	Définition
Association	
Collectivité territoriale	
Entreprise	
Établissement public de l'État	



Établissement public Régional	
État	
Fondation	
Groupement d'Intérêt Public (GIP)	
Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)	
Syndicat Mixte	
Union Européenne	
Université / établissement d'enseignement supérieur	